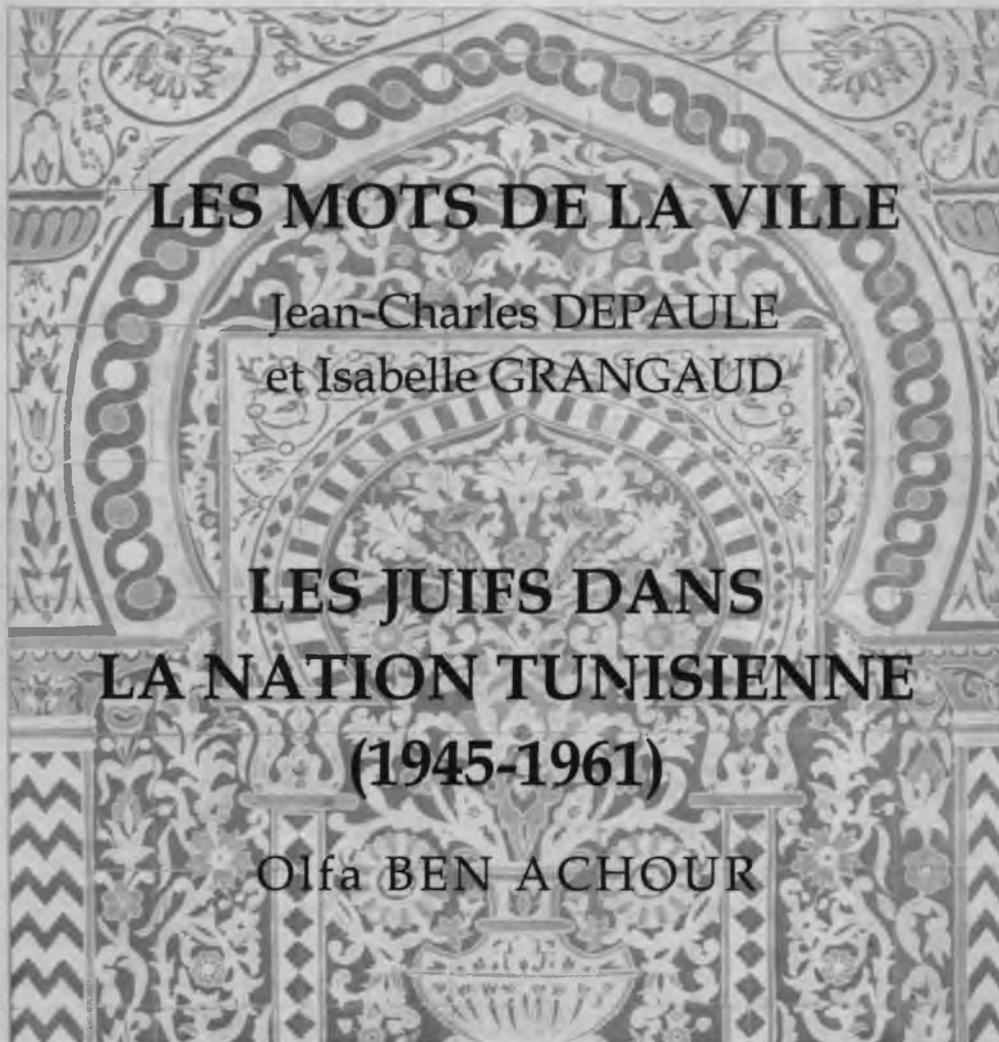


# مراسلات Correspondances

Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain



**N°60** MARS - AVRIL 2000

Bulletin d'information scientifique

نشرة معلوماتية علمية

IRMC

**Bulletin d'information scientifique****Directeur de la publication**

Jean-Philippe BRAS

**Secrétaire de rédaction**

Sylvain GRISOT

**Rédaction**

Farid ABACHI

Katia BOISSEVAIN

Hassen BOUBAKRI

Mohamed ELLOUMI

Pascal GARRET

Abdelhamid HÉNIA

Nabiha JERAD

Eric GOBE

Kmar KCHIR BENDANA

Mohamed KERROU

Odile MOREAU

Anne-Marie PLANEL

Alain ROUSSILLON

Katia SONNTAG

**Couverture & mise en page**

Besma OURAÏED

**Diffusion**

Hayet NACCACHE

Le bulletin *Correspondances* est publié par l'IRMC, avec le soutien de l'Institut Français de Coopération. Il est disponible sur les sites internet de l'IRMC et du CESHS aux adresses suivantes :  
<http://www.irmcmaghreb.org>  
<http://www.ambafrance-ma.org/ceshs>

**IRMC - TUNIS**

20, rue Mohamed Ali Tahar

Mutuelleville - 1002 TUNIS

Téléphone : (01) 79 67 22

Fax : (01) 79 73 76

E-mail : mail@irmcmaghreb.org

Avec la participation du CESHS

1, rue d'Annaba - RABAT - Maroc

Téléphone : (07) 76 96 40

(07) 76 96 41

Fax : (07) 76 89 39

E-Mail : ceshs@maghrebnet.com

Cette publication

ne peut être vendue

Abonnement sur demande

3800 ex. Groupe Cérès

L'argumentaire du projet de thèse d'Olfa Ben Achour illustre bien la vogue actuelle de l'histoire des communautés au Maghreb, sur laquelle on a pu trouver de nombreux points de repères dans les précédents numéros de *Correspondances*, tant dans les rubriques Positions de recherche, Thèses, Recherches en cours, que dans le calendrier scientifique. Il reste que, comme le rappelle l'auteur de cette contribution à propos de la communauté juive de Tunisie, l'image d'une pluralité communautaire associée à celle d'un espace méditerranéen ouvert est sujette aux mouvements de l'histoire, dont l'édification des États-nations est l'un des derniers avatars.

Le travail sur la (les) langue(s) est au cœur de la réflexion sur la formation des communautés et leurs modes de relations, comme le montrent amplement les travaux du réseau "Monde arabe" du programme "Les mots de la ville" exposés ici par Jean-Charles Depaule et Isabelle Grangaud. Par l'action de nommer la ville et ses territoires se déploient tous les registres de "l'aventure des mots" qui est aussi celle des individus et des groupements humains, à travers leur production, leur circulation, les emprunts, les naturalisations, les allers-retours, le "cabotage", mais aussi les abandons, les stigmatisations, les exclusions... Les auteurs rappellent ici les pièges de la démarche scientifique sur un tel objet, le "statut" des langues étant toujours susceptible de produire des brouillages épistémologiques. On ajoutera que des questionnements similaires se retrouvent dans le cadre du programme "Usages et mélanges linguistiques au Maghreb", conduit conjointement par l'EHESS et l'IRMC. Ce programme qui réunit historiens et sociolinguistes a donné lieu à deux rencontres à Tunis depuis son lancement en 1999.

Le Conseil scientifique commun de l'IRMC et du CESHS s'est réuni à Paris le 5 mai 2000. À cette occasion la nouvelle dénomination du CESHS, Centre Jacques Berque pour les Etudes en Sciences Humaines et Sociales, a été approuvée par le Conseil.

**إفتتاحية**

تواكب المقاربة التي تظهر في مشروع أطروحة ألفة بن عاشور التيار الحالي الذي يحرص على تأريخ المجموعات في المغرب العربي وهو توجه يظهر من خلال عديد الإشارات التي تضمنتها الأعداد السابقة من "مراسلات" سواء كان ذلك في باب "مواقف البحث" أو "أطروحات" أو "بحوث بصدد الإنجاز" أو "الرزنامة العلمية". إلا أنه، وكما توضحه مؤلفة هذه المساهمة التي تتناول المجموعة اليهودية في البلاد التونسية، فإن صورة التعددية الجماعية المرتبطة بفضاء متوسطي مفتوح تبقى رهينة التقلبات التاريخية والتي يمثل بناء الدول الوطنية أحد آخر تجلياتها. أما المساهمة الخاصة باللاغة (أو اللغات) فإنها تتوسط بالمثل التفكير حول تشكيل المجموعات وأنماط علاقاتها كما يتجلى ذلك في أعمال مجموعة العالم العربي ضمن برنامج البحث حول "كلمات المدينة" التي يعرضها جان شارل ديبول وإيزابيل جرانجو.

وتسمح فرصة عرض "كلمات المدينة" بفتح ملفات عديدة حول "المغامرة الكلامية" التي هي في نفس الوقت مغامرة الأفراد والتجمعات البشرية من خلال أنشطتهم وتقلباتهم واقتباساتهم أو من خلال عمليات التجنس والرحلات لديهم وحتى المقاربة أو الإهمال والوصم والتهمة. وينبته المؤلفون في هذا إلى الفخ الذي يمكن أن يقع فيه التمشي العلمي الذي يتناول هذا الموضوع، خاصة وأن وضع اللغات عادة ما يفرز هذا النمط من الاضطراب المعرفي. كما نشير إلى أن هذه التساؤلات تطرح كذلك ضمن برنامج البحث الذي يطلق عليه "الاستعمالات والاختلاطات اللسانية في المغرب العربي" الذي تتجزه مدرسة الدراسات العليا في العلوم الاجتماعية بمعهد البحوث المغاربية المعاصرة. وقد تم بعد عقد لقاءين علميين في تونس منذ انطلاق هذا البرنامج في (سنة 1999) الذي يجمع المؤرخين والمختصين في علم الاجتماع اللساني.

نشير أخيرا إلى اجتماع المجلس العلمي المشترك لمعهد البحوث المغاربية المعاصرة ومركز الدراسات في العلوم الإنسانية والاجتماعية. وقد تم إطلاق تسمية جديدة على هذا المركز ليصبح "مركز جاك بارك للدراسات في العلوم الإنسانية والاجتماعية" بمباركة المجلس.

# LES MOTS DE LA VILLE

Jean-Charles DEPAULE  
et Isabelle GRANGAUD

*Jean-Charles DEPAULE, sociologue, est directeur de recherche au CNRS, il dirige le programme "Les mots de la ville" avec Christian TOPALOV. Isabelle GRANGAUD est membre du réseau Monde arabe de ce programme. Historienne, elle est chercheur associée à l'IREMAM.*

## PRÉSENTATION

### *Le programme "Les mots de la ville"*

Le programme "Les mots de la ville", initié en 1995 par le PIR-Villes, constitue un groupement de recherche du CNRS (GDR 1554) depuis janvier 1998. Il bénéficie du soutien de l'UNESCO (MOST), son partenaire principal. Placé sous la direction de Jean-Charles Depaule et de Christian Topalov, il est domicilié à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH) d'Aix-en-Provence.

Son objet est l'étude des systèmes lexicaux en usage dans divers registres de langue pour nommer la ville et ses territoires. En prenant en compte la longue durée et différentes aires linguistiques, il privilégie la comparaison et mobilise diverses disciplines, parmi lesquelles l'anthropologie, la géographie, l'histoire, l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme, la sociolinguistique et la sociologie. Il fédère douze réseaux correspondant à des aires linguistiques ou géographiques. Il fonctionne selon deux logiques de recherche

solidaires, d'une part celle qui s'intéresse plutôt aux traits spécifiques de ces aires, et, d'autre part, celle qui s'attache à la transversalité et au comparatisme, en privilégiant échelles, méthodes et types de sources communs.

Un projet éditorial concrétise ses objectifs, selon deux stratégies complémentaires, l'une qui est à l'initiative des réseaux (auteurs de glossaires techniques et de Cahiers des mots de la ville), l'autre à l'initiative du GDR qui s'est fixé un programme dont les deux principaux axes sont : la composition de dossiers, thématiques ou non, dans des publications périodiques ; la réalisation d'une série coordonnée d'ouvrages thématiques pluridisciplinaires. Le GDR est engagé depuis le début de l'an 2000 dans l'élaboration d'un dictionnaire historique plurilingue, ou *Trésor des mots de la ville*, consacré à des "mots de la ville" retenus pour leur place dans la langue considérée, l'intérêt des objets auxquels ils réfèrent, les problèmes sémantiques et historiques qu'ils posent.

### *Le réseau "Monde arabe"*

Le réseau "Monde arabe" du programme "Les Mots de la ville" s'est réuni à plusieurs reprises à l'occasion de rendez-vous de travail à Aix, Paris, Tunis, Le Caire et Beyrouth, et lors de deux séminaires qui se sont tenus à Tunis, à l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), le premier en mars 1997 et le second les 5 et 6 juin 1999.

Le séminaire de 1997 avait réuni des chercheurs, qui, à partir de leurs terrains respectifs (Algérie, Tunisie, Maroc, Égypte et Liban), avaient abordé des questions de méthode (sources, types d'enquête, traductions et glossaires) et discuté de thèmes de recherche : principalement le rapport du "privé" et du "public" et la manière dont, à travers les nomenclatures qu'il met en œuvre, l'État marque ou non l'espace urbain ; la façon dont est désignée la ville selon la position spatiale et sociale, plus ou moins distante, du locuteur ; les relations entre désignations ordinaires et toponymes ; les situations de plurilinguisme et les alternances codiques qu'elles impliquent. Cette réunion avait également permis de préciser les perspectives communes de travail et de préciser les méthodes et les objectifs du second séminaire international qui s'est tenu en décembre 1997 à Paris (UNESCO/EHESS).

Le séminaire de juin 1999, qui a été le lieu d'une présentation de recherches en cours, a été en outre l'occasion de faire le point sur les thèmes traités, ainsi que les travaux engagés, en relation, notamment, avec le séminaire international de décembre 1997 et le programme éditorial général qui en a découlé. Il a également permis de recadrer ceux qui sont propres au réseau et peuvent rejoindre en l'alimentant le nouveau projet défini depuis, "le Trésor" (essai de dictionnaire historique plurilingue).

### LES JOURNÉES DE JUIN 1999 (TUNIS)

La dernière réunion du réseau a été principalement consacrée à un atelier, plus particulièrement animé par les chercheurs historiens du réseau.

Jean-Pierre Van Staevel qui travaille sur les organisations juridiques des espaces urbains au Maghreb et en Andalousie du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle a présenté une recherche relative au *darb*, terme qui a pu désigner l'impasse ou la porte qui l'obstrue et une unité sociale de résidence. En se fondant sur la littérature jurisprudentielle de l'école juridique malikite dont il a préalablement jaugé la portée heuristique, compte tenu de ses conditions de production (propension à la stabilité du lexique et remobilisation de matériaux antérieurs mais avec des strates sémantiques différentes, phénomène de traduction en termes juridiquement connotés et donc rapport au réel médiatisé...), Jean-Pierre Van Staevel s'est attaché à saisir le moment de l'apparition du terme sous la plume des légistes, et par delà, ce que l'usage et l'acception contextualisée de ce terme permettait de saisir quant à l'aménagement de l'espace et aux sphères de compétence relatives à la production du bâti.

Isabelle Grangaud, historienne des villes du Maghreb à l'époque moderne, a présenté un travail relatif à *hûma*, terme désignant le quartier, que les études d'histoire urbaine maghrébine considèrent généralement comme correspondant à une entité sociale de base dans la ville. Se fondant sur trois corpus analysés tour à tour, une carte de la ville de Constantine dessinée en 1887, un registre de déclaration de décès établi en 1840 et des actes de propriété dressés entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, elle a cherché à repérer les occurrences et les usages de ce terme, soit dans les divisions de l'espace cartographié, soit dans la définition de la localisation des lieux d'habitation et des immeubles en vente. Elle a constaté que, non seulement, l'usage de ce mot n'était pas systématique, mais qu'il pouvait désigner des circonscriptions de taille différente, se chevauchant ou s'englobant. Dans ces corpus *hûma* désigne un espace social défini par son centre, ou encore les grands secteurs de résidence de la ville. Quelle est la genèse de la formation de ces espaces, dans quelle mesure ils correspondent à des découpages administratifs et fiscaux, les chevauchent ou s'en distinguent, et quel est l'impact de ces découpages dans l'organisation de l'espace urbain ? La labilité du mot ne signifie pas qu'il s'agit d'un terme passe-partout. Il révèle au contraire la multiplicité des modalités d'appropriation et de ségrégation qui contribuent à structurer l'espace urbain, pour lequel la *hûma*, en tant qu'entité sociale de base, n'est pas dominante et ne paraît même pas être une réalité toujours effective.

Adoptant un angle d'approche privilégiant une entrée spatiale, et non plus langagière, Abdelhamid Henia, historien de l'époque moderne, et Jamila Binous, responsable du service du Patrimoine de Tunis, ont présenté les résultats d'une recherche en cours relative à la cartographie de la ville de Tunis à partir de la liste dressée au XVIII<sup>e</sup> siècle des nouvelles circonscriptions administratives établies alors, qui sont au nombre de 49 : les *qism* (pl. *aqsâm*).

L'extension de chacune de ces circonscriptions, ou sections, étant décrite dans le document par référence aux bâtiments urbains et aux voies, les intervenants ont reconstitué le plus précisément possible ce découpage. Ils ont pu constater l'enchevêtrement des unités dans certains cas, une certaine régularité du découpage dans d'autres, en particulier dans les zones périphériques où les lotissements étaient a priori plus récents. À partir du même document ils ont dressé, en les localisant, la liste des types de voies, de lieux de passage et de places et des termes usités pour les désigner. Cette liste est susceptible d'enrichir le travail en cours sur le lexique des voies.

Enfin, Jamila Binous et Abdelhamid Henia se sont intéressés aux dénominations des sections elles-mêmes, se demandant si, sur la base de ces dénominations, il est possible d'effectuer une classification hiérarchique de l'espace. Il semble qu'a prévalu le plus souvent l'emploi de toponymes préexistants, mais selon des dispositions difficilement reconstituables. Le processus de désignations nominales préservées au détriment d'autres paraît malaisé à circonscrire. D'autant que la teneur de ce découpage administratif n'a pas été durable. Il n'en demeure pas moins que cet exemple tunisois illustre un phénomène original de réforme de l'espace urbain à travers l'élaboration de circonscriptions concernant aussi bien la *médina* (la ville ancienne) que ses faubourgs.

Les recherches présentées au cours de l'atelier peuvent apparaître, dans la perspective qui est celle du programme des "Mots de la ville", comme des travaux d'ordre expérimental d'un point de vue méthodologique, suscitant le débat et la réflexion quant à la nature des résultats sollicités dans le cadre des travaux du réseau "Monde arabe".

En raison du cadre de ces recherches, la position de l'historien apparaît, plus que jamais, être celle que définissait Giovanni Levi, empruntant à une nouvelle d'Henri James ("Dans la cage") la figure de la télégraphiste reconstituant la réalité exclusivement à partir des bribes d'information qui lui parviennent. Ce qui constitue une différence de taille avec le travail des contemporanéistes. De taille, mais pas de fond, car, dans ce cadre, les mots sont issus de corpus nécessairement identifiés et donc d'une certaine façon choisis, même si le choix est le fruit du hasard, ce qui signifie une appréciation préalable de la portée et des limites du corpus dans sa capacité à décrire la réalité qu'il prétend décrire.

Ce que l'atelier a montré, c'est d'abord la nécessité pour les chercheurs, les historiens en l'occurrence, de ne pas faire l'économie de la contextualisation de données (quitte à ce que la démonstration apparaisse laborieuse) ne serait-ce que pour échapper au biais du relativisme et d'une "surinterprétation" qui recourrait à une clé ou une grille de lecture unique<sup>1</sup>. Rappeler cette nécessité n'est pas inutile pour les participants étudiant l'époque contemporaine : car ils se meuvent souvent sur un terrain qui paraît plus immédiatement appréhensible, que celui de leurs collègues spécialistes de périodes plus anciennes. L'attrait des connotations familières, ou, à un autre niveau, la diversité et l'abondance des significations dont les mots sont porteurs, qui donnent parfois le sentiment d'un trop plein de sens

(auquel concourent les jeux de l'étymologie et des interprétations sur laquelle nous reviendrons), constituent à la fois une richesse et sont autant de pièges possibles.

Avec les éléments exposés au cours de l'atelier, on dispose en quelque sorte de sources, au sens historiographique du terme, en ce qui concerne plus particulièrement le domaine des "aventures de mots" (la plus ou moins longue et complexe trajectoire parcourue par des mots à travers l'espace, le temps et, éventuellement, d'un registre ou d'une langue à l'autre). En raison du caractère assez univoque des termes et des notions travaillées, et de la difficulté de les suivre plus avant dans le temps ou l'espace, il est surtout possible de procéder à un repérage qui constitue un point de départ pour l'analyse de l'espace urbain, et les mots apparaissent davantage comme des indices que comme le lieu de l'analyse proprement dite, elle-même centrée sur les conditions et les processus d'organisation de l'espace, qu'il soit social, administratif ou politique. Pour autant, chacune des contributions fait apparaître la dimension construite des mots mis en exergue, et plus particulièrement leur historicité. En outre, et alors même que cela ne constitue pas l'angle d'analyse privilégié par les exposés, ceux-ci suggèrent que s'attacher à *la notion de changement*, entendue dans ses diverses acceptions, en observant le principe d'un effort constant de contextualisation, devrait constituer une orientation de recherche productive.

## ORIENTATIONS ET RÉORIENTATIONS THÉMATIQUES

Lors de la rencontre de juin 1999, et déjà au cours des précédentes réunions (auxquelles il va être fait allusion), on a pu vérifier l'utilité de mises au point périodiques. Saisir la ville à travers ses mots et, non pas comme de nombreuses approches l'ont fait jusqu'ici, s'intéresser aux mots à l'occasion d'études de la ville (ou vice versa), requiert en effet un déplacement du regard qui ne va pas de soi. Mieux que des préalables méthodologiques et des développements concernant la problématique, les recherches engagées viennent opportunément éclairer la portée heuristique d'une telle démarche. À titre d'illustration, on en évoquera d'abord plus particulièrement deux, qui ont été présentées lors de réunions antérieures à celle de juin 1999.

D'une part à partir d'un mot, *rab'*, qu'il rencontre à Tunis, où il suit son évolution ainsi que celle du terme *'aqâr*, et qui existe au Caire avec une acception assez

différente, Abelhamid Henia est conduit à saisir la construction d'une catégorie économique, celle de bien-fonds urbain de rapport, qui permet de comprendre l'usage du mot dans des situations différentes (Egypte/Tunisie).

D'autre part, Nora Lafi, dans les sources qu'elle a analysées concernant Tripoli de Libye, trouve deux termes génériques pour désigner la ville : *madîna* et *bilâd*. Une lecture contextualisée lui permet de repérer que le premier désigne plutôt la ville circonscrite en ses murs, et perçue comme entité territoriale au sens strict, tandis que le second s'applique plutôt à la cité comme réalité sociale. Une lecture, toujours contextualisée, devrait permettre de saisir comment, notamment dans une situation de réforme (nous reviendrons sur ce thème), et dans quel type de lexique, et, donc, de registre, l'un ou l'autre de ces deux mots est mobilisé et prend éventuellement le pas sur son "concurrent".

#### *Une nécessaire contextualisation*

Ce que nous rappellent de telles études, en soulignant les contours de la problématique des "Mots de la ville", c'est que le mot doit être pris au sérieux, c'est-à-dire considéré pour ce qu'il est. Plus, il est véritablement un fil méthodologique, ce qui implique qu'il ne soit étudié que "contextualisé", la contextualisation concernant, a priori, le mot et non le référent : il s'agit de repérer le ou les registres de langues dans lequel un terme apparaît, son inscription dans un champ sémantique (et, à ce titre, son appartenance à un système de mots), et d'identifier ses différentes acceptions.

Dans une approche sociolinguistique, Nabiha Jerad s'attache explicitement aux contextes en s'intéressant à deux plans complémentaires, celui des registres de langue (et des langues, fonctionnant comme des registres, en situation, banale à Tunis, de diglossie), et à celui des situations d'énonciation où tel ou tel registre est mobilisé. Elle prête une attention particulière aux phénomènes d'alternance codique (*code switching*) - les notions clés étant celles de malentendu, de négociation et de décalage.

Parmi les démarches qui sont les auxiliaires de la contextualisation, le recours à l'étymologie occupe une place majeure, au point de se substituer souvent à elle. Elle ne saurait pourtant être une panacée. Il convient de prendre conscience de ses limites pour, à cette condition, mieux tirer parti de ce qu'elle peut avoir de fécond : l'analyse diachronique des systèmes dans lesquels un mot est successivement "pris". Un des risques majeurs est de penser qu'un mot n'est sérieuse-

ment repérable que par rapport à son radical et aux avatars qu'il a subis, en privilégiant des questions liées à l'antériorité de telle ou telle forme ou signification, en pensant, selon un penchant apparemment fort ancien, trouver son "sens vrai", sa "vérité" dans son état originel.

Ce risque revêt une acuité particulière dans le cas de l'arabe dont les locuteurs, savants ou non, manifestent un goût pour la langue qui va de pair avec un penchant "naturel" pour l'étymologie, qui s'explique pour une part non négligeable par les caractéristiques même de la langue arabe, dont on rappellera ici deux principales : la possibilité de mobiliser tout le lexique disponible depuis la Révélation coranique, et ses propriétés morphologiques - il est possible de produire par dérivation toute sorte de mots, en particulier des noms de lieu (schème du *ism al-makân*), selon des schèmes de transformation canoniques à partir de radicaux qui sont dans leur majorité trilitères et verbaux. N'oublions pas cependant, et cette dimension doit être prise en compte par les chercheurs, que la fortune d'un mot est susceptible d'être tributaire, au moins en partie, de l'écho d'ordre étymologique qu'il suscite, qu'il soit fondé ou non.

Même s'il est soucieux de rompre avec le sens commun, de ne point souscrire à une tradition orientaliste qui, selon les termes de Maxime Rodinson, postule "l'omniscience du philologue", le chercheur n'échappe pas toujours aux séductions de la langue arabe qui se prête si bien aux jeux de l'étymologie. Il est tenté de faire excessivement crédit à ses ressorts et à ses ressources si riches. Il peut également être tenté de négliger les parlers et les usages ordinaires, jugés mineurs donc négligeables, au profit des registres soutenus de l'arabe littéraire qui puise sa légitimité dans la langue (sacrée) de la Révélation coranique.

Une fois admise la convention majeure sur laquelle repose notre programme - "la ville à travers ses mots" - la contrainte complémentaire est donc la ville, et plus spécialement l'entrée spatiale, qui implique que soient délibérément laissés de côté des lexiques concernant les institutions ou les fonctions urbaines. Or la difficulté principale que nous avons rencontrée réside dans le fait qu'il n'est pas toujours aisé d'identifier spatialement le "découpage" qu'opère un mot, et que cartographier l'espace urbain, qui fait partie des moyens de maîtriser celui-ci en assurant, notamment, le contrôle de son appropriation, privée et publique, n'est pas toujours possible ni pertinent, lorsqu'il s'agit de la manière dont les pratiques quotidiennes le structurent en le qualifiant.

## *La réforme des mots de la ville*

La contextualisation des mots permet notamment de repérer des contextes de réforme. Le thème de la réforme, qui court à travers les travaux du programme "Les Mots de la ville", était une de ses préoccupations initiales majeures, mais il est souvent resté au second plan. Aujourd'hui il apparaît nécessaire d'opérer un retour, pour le replacer au centre d'une réflexion spécifique.

Par réforme nous entendons soit des cas de réforme linguistique globale, impliquant des interventions volontaires et coordonnées auxquelles l'État accorde souvent son soutien, soit des changements plus spécifiques liés à la formulation d'une question urbaine, et à des projets "modernisateurs" ou "rationnaliseurs" successifs sur la ville et la société, qui supposent l'invention d'instruments d'observation et de mesure, de diagnostic et de prescription, et donc de langages. Massive ou discrète, rapide ou lente, volontariste ou "douce", la réforme, qui constitue pour l'observateur une situation expérimentale de fait, procède par des transferts lexicaux, emprunts ou décalques d'une langue vers une autre, et par des traductions. Dans les situations qui nous intéressent, où la colonisation est intervenue, ce sont souvent des termes et des concepts occidentaux qui sont transférés, qu'ils soient traduits, décalqués ou importés et adoptés tels quels, mais on rencontre également introduits au cours de l'histoire des mots "voisins" d'origine turque et persane.

On réservera donc le terme "réforme" à une action intentionnelle définie par un projet, un propos explicite. Il convient d'introduire une distinction concernant les types de producteurs de réforme : il y a d'une part les promoteurs de réformes institués, "légitimes", l'État et ses agents, les académies de langues, mais également des groupes auxquels est reconnue une compétence technique, les urbanistes, les juristes..., dont l'intervention est relayée, amplifiée, alimentée, infléchie, voire freinée, par des médiateurs au premier rang desquels figurent la presse spécialisée ou non. D'autre part, le plus souvent en situation de contre proposition (à ce titre on pourrait avancer le terme de "contre-réforme"), des groupes sociaux plus ou moins organisés (et médiatisés) dont la légitimité est tributaire de leur capacité à se faire entendre, peuvent être également producteurs de réforme.

Les recherches menées par les uns et les autres nous apportent, en fait, des éléments concernant la réforme, quand bien même elles ne traitent pas frontalement de celle-ci. Elles en éclairent plutôt tel ou tel

aspect : la logique réformatrice, la "réponse" des habitants ou d'un groupe spécifique, la trajectoire d'un mot, considéré pour lui-même dans le contexte des transformations qui affectent ses significations, ses usages et sa forme. Ainsi une approche sociolinguistique (Catherine Miller) peut s'attacher à l'émergence et la popularisation de termes "nouveaux" dans l'Égypte contemporaine, par le biais d'une re-sémantisation de mots existants, permettant de qualifier un mode d'habitat ("informel"), en constituant une catégorie urbanistique. Et repérer ce processus, observable également dans d'autres pays de langue arabe, à travers l'interaction entre le vocabulaire des urbanistes et l'emploi, apparemment décisif, qu'en fait la presse spécialisée, en particulier.

C'est à travers la presse également, celle du Liban des années 80, que devient courante une acception restrictive de *dâhiyye*, analysée par Mona Harb-El-Kak, urbaniste et politiste. Ce mot a été progressivement employé, non selon sa signification générique initiale ("périphérie"), mais en tant que quasi-toponyme désignant la banlieue sud de Beyrouth, caractérisée par sa population chiite réfugiée du sud du pays. Identifiés à cette population, le terme et la région qu'il désigne se chargent rapidement d'une forte connotation négative (la *dâhiyye*, c'est le Hezbollah, donc le terrorisme, etc.). Mona Harb-El-Kak met en lumière les modalités de la diffusion du mot par journalistes interposés, relais efficace du discours politique, et les stratégies de groupes d'habitants qui refusent cette identification en proposant de recourir à d'anciens toponymes dont ils se revendiquent ou à des désignations neutres nouvelles ("le littoral"...). Si Catherine Miller s'intéresse aux modalités de formation d'un concept, l'aventure décrite par Mona El-Kak suit une trajectoire différente, en la conduisant à étudier la réception d'un terme par ceux qu'elle stigmatise et la réponse qu'ils imaginent.

M'ammed Idrissi Janati étudie d'un point de vue géographique Fès, que caractérise une longue histoire marquée par un ensemble de réformes ayant modelé l'espace, le qualifiant par ses désignations : "haut"/"bas", "nouveau"/"ancien"... et depuis la colonisation "médina"/"ville" (= européenne). Il analyse la manière dont les habitants jouent, souvent avec ironie, avec ces diverses catégories, très investies de jugements implicites dont l'enjeu essentiel est la légitimité citadine, pour se situer mutuellement dans l'espace physique et social de la ville. Plus mordante encore est la dérision, à l'œuvre dans les détournements, calembours et autres jeux auxquels se livrent les habitants des quartiers périphériques des villes

algériennes. Ils témoignent, en la mettant en échec, de la logique technocratique de la planification urbaine. Les travaux d'Abderrahmane Moussaoui, sociologue, montrent que face à la logique autonome de l'État cette dérision (qui n'est pas contre-proposition) désamorce en le désarticulant son propos réformateur.

À propos de Kairouan Mohamed Kerrou, anthropologue, dégage deux types de réforme. L'un, quasi rampant, est le fait de l'administration citadine locale et, à travers la sortie au-delà des murs de la ville du terme *hawma/hûma* ("quartier d'habitation") réservé d'abord à des entités intra-muros, il vise à une remise en ordre de l'espace social. L'autre, plus radical et explicite, est le fait de l'administration coloniale française et sera poursuivi au lendemain de l'indépendance. Il en est résulté une production composite de l'espace urbain contemporain sous-tendue par des logiques anciennes et nouvelles, en fonction de la vision des acteurs sociaux. La ville de Kairouan, dont le noyau central demeure la *médina* flanquée de ses faubourgs et entourée d'une série de quartiers plus récents, obéit à une structuration toponymique reflétant le poids de son passé musulman, mais également une odonymie (désignation des voies) de type moderniste. Si la première traduit la continuité et la profondeur de l'espace urbain, la seconde semble surimposée et peu fonctionnelle, même si les mots de la ville obéissent à une recomposition continue où interfèrent différents registres linguistiques et sociologiques.

C'est également le thème de la réforme que Nelly Hanna, historienne de l'Égypte ottomane, éclaire à propos du Caire en s'intéressant aux nomenclatures définissant de nouvelles divisions de l'espace urbain, arabes ou empruntant aux langues occidentales, qui s'y sont mises en place au XIX<sup>e</sup> siècle et à la manière dont des notions appartenant à la tradition musulmane, comme celle d'intérêt commun, ont pu être mobilisées.

Quant à Raffaella Cattedra, géographe, il s'attache au mot "bidonville" et, d'abord, à son destin marocain. Il articule une réflexion sur la réforme et sur la stigmatisation urbaine, celle-ci, déjà évoquée à propos de Fès, de Beyrouth et de l'Algérie, devant être entendue comme la manière dont un terme désignant un espace en même temps classe, de manière dépréciative, les populations auxquelles on l'identifie, et vice versa (du spatial au social, et réciproquement). Avec ce dernier aspect, on touche aussi, et dans leurs dimensions les plus actuelles, aux enjeux de l'aménagement et de la planification, de la politique sociale ou du politique,

qui sont amenés, notamment, à recourir à des nomenclatures techniques ou juridiques "euphémisantes" ou à tenter de réhabiliter des lexiques dévalorisés ou dévalorisants.

### *Le problème des toponymes*

Alors que le programme est dès l'origine explicitement circonscrit aux noms communs et non aux toponymes, noms propres de lieu, sur lesquels de nombreuses études ont été effectuées, dans une perspective souvent strictement érudite, ceux-ci apparaissent comme proprement incontournables. Les chercheurs ne peuvent en effet ignorer les toponymes, qui contribuent à structurer l'espace urbain, ils les rencontrent constamment en étant confrontés à une sorte de glissement : un "passage au nom propre" qu'incluent notamment les procédures selon lesquelles le langage découpe, délimite, embrasse et met en relation les territoires urbains. Ce n'est pas seulement le passage qu'on observe à travers l'histoire et qui est une des façons dont les dénominations se renouvellent et les pratiques évoluent - des noms propres deviennent des termes génériques, et vice versa - mais l'ajustement qui est constamment effectué dans la vie quotidienne : selon la distance spatiale, sociale et affective, à laquelle il est situé de tel ou tel lieu un locuteur "accommode", en procédant par ellipse, en recourant à deux types de balisage : l'un qui privilégie les positions relatives des objets les uns par rapport aux autres, l'autre où, au contraire, il est le sujet central. Et, à un moment donné, un toponyme peut être investi autant, voire plus, que les noms communs.

## PERSPECTIVES DE TRAVAIL

En tenant compte des voies suivies par les uns et les autres, le réseau s'est engagé dans diverses tâches répondant au souci de rendre communicables les recherches menées en commun. Elles consistent en des participations individuelles aux ouvrages thématiques programmés à la suite de la rencontre internationale de Paris (décembre 1997), en manifestations propres au réseau, à travers les cahiers *Les mots de la ville*, en premier lieu la publication en préparation d'un lexique comparé des noms de voies, enfin par des contributions au projet nouveau du "Trésor".

### *Contribution au "Trésor"*

On situera ici à grands traits ce projet de dictionnaire historique plurilingue, couvrant les régions

européennes et du Bassin méditerranéen, et portant sur quelques dizaines de mots de la ville en usage aujourd'hui, retenus à cause de leur place dans leur langue, de l'intérêt des objets auxquels ils réfèrent, des problèmes qu'ils posent. C'est donc la pertinence et nullement l'exhaustivité qui est visée.

Une règle essentielle de sélection est que, lorsqu'un champ sémantique est abordé pour une langue, il doit l'être aussi pour les autres. L'objectif n'est pas de mettre des mots en équivalence d'une langue à l'autre à la manière des glossaires, mais de permettre au lecteur d'observer comment ces langues organisent diversement des objets analogues. Ce projet s'attachera à comparer l'organisation des mêmes champs sémantiques dans diverses langues et à étudier historiquement la circulation des mots entre langues.

Quatre champs sémantiques fédérateurs ont été choisis : termes génériques pour désigner la ville ; divisions de la ville ; termes désignant des types d'habitation ; lexique des voies et espaces découverts.

L'ouvrage, qui doit être publié en français, pourra être utilisé comme un dictionnaire ou une encyclopédie, mais l'option plurilingue implique qu'il invite le lecteur à circuler entre langues dans un champ sémantique donné, en le faisant passer de la question spontanée de la traduction (comment dit-on "quartier" en arabe), à une curiosité comparative pour les façons dont les lexiques découpent, catégorisent et qualifient les objets urbains.

Dans un premier temps, nous avons procédé par élimination : en fonction des catégories d'objets ; des types d'échelle ; des champs sémantiques auxquels les mots réfèrent et des systèmes de mots qu'ils forment ; en fonction de motifs proprement langagiers. Il a donc fallu tenir compte de l'extension géographique des termes (ex. *hûma/hâra*) à travers les différents parlers du Maghreb et du Machrek avec une attention particulière pour les termes les mieux partagés (ex. *madîna*, *dâr*, *fundûq*), sans négliger de faire référence à ceux dont l'usage est plus local (*batha* pour Tunis ou *midân* pour Le Caire) ou prend une importance particulière à un moment et un lieu donné (ex. *dâhiyye*, à Beyrouth). Nous devons aussi tenir compte des registres de langues, et la préférence s'est portée sur les termes les plus couramment employés. L'un des critères retenus est celui de leur circulation dans l'espace, ce qui est bien illustré par le mot *fundûq* dont on rencontre des avatars en français, en catalan, portugais, italien et dialecte sicilien, ou celui de *rabadh*, qui donne *arrabal* en castillan et *arrabalde* en portugais du Brésil.

## La dimension méditerranéenne

Une telle perspective de travail rejoint les préoccupations du groupe "inter-réseaux" Méditerranée, auquel participent les réseaux Italie, Espagne et Monde arabe du programme "Les mots de la ville". Pour donner consistance à ce projet Méditerranée qui pourrait enrichir le Trésor, Brigitte Marin (responsable du réseau italien, qui a participé à notre dernière rencontre) a proposé l'organisation d'une réunion des chercheurs concernés en l'an 2000.

S'il a au départ constitué essentiellement une toile de fond, l'horizon méditerranéen des travaux du réseau "Monde arabe" s'est progressivement précisé en se rapprochant. Pour des raisons qui ne sont pas seulement formelles ou théoriques, mais à cause de son histoire, la Méditerranée offre en effet un cadre exceptionnellement favorable pour des recherches prenant en compte la longue durée et privilégiant la comparaison : comparaison de systèmes de mots, et de situations, de mécanismes, de trajectoires, qui propose une vision moins statique qu'une stricte démarche monographique. La Méditerranée nous invite à une mobilité et à une ouverture plus grandes encore du regard : elle est un lieu d'échanges, de relations et de conflits, y compris pour les mots, qui circulent, se transfèrent, s'imposent, s'opposent, coexistent, s'adaptent, s'effacent, se "naturalisent", au point que la conscience de leur origine soit oubliée.

Il y a eu la *lingua franca*, mais d'autres langues, l'italien, l'arabe, le turc et le français, à certains égards, sont devenues "franches", contribuant à l'exportation de mots. Elles ont également été porteuses de termes qui leur étaient à l'origine exogènes et ont transité par elles (par ex : arsenal, mot d'origine arabe, passé vers le français par Venise). Les transferts ont pu correspondre à des stratégies d'imposition de type colonial plus ou moins brutales ou insidieuses, ou, à l'intérieur d'une même langue, à des décisions administratives autoritaires. Des mots étrangers se sont introduits, plus "doucement", avec les éléments de nouveauté qu'ils désignaient pour s'intégrer de façon plus ou moins durable dans les usages et la langue.

En règle générale le recours à un "mot de la ville" étranger, lorsqu'il ne signifie pas un renouvellement, une modernisation du vocabulaire en tant que tel, correspond à l'avènement d'un objet urbain (un équipement, par exemple), d'un mode de découpage de l'espace de la ville, ou d'un usage nouveau comme c'est le cas avec le mot *piazza* dans la Turquie du siècle dernier, dont l'apparition semble plus consacrer

des valeurs festives que l'adoption d'un nouvel espace *stricto sensu*. Mais ces correspondances sont rarement synchrones.

Le thème de la réforme sur lequel nous avons déjà insisté peut être appréhendé sous cet angle. Réformes - le bassin méditerranéen est à cet égard fort riche, au XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier : la *Nahda* proche orientale, les *Tanzimat* ottomans, le *Risorgimento* italien... Les politiques accompagnant de nouvelles formules de l'État ont véhiculé des réformes de la langue et des nomenclatures urbaines qui, lorsqu'elles n'ont pas favorisé le retour au génie propre de la culture nationale, ont recouru à des termes étrangers.

D'où l'intérêt de retracer des "aventures de mots", de tenter de reparcourir des trajets dont l'amplitude et les effets sont extrêmement variables. D'identifier des mouvements d'aller, et de retour, aussi bien - d'aller simple dans le cas du mot espagnol d'origine arabe *arrabal*, d'aller et retour dans celui du mot arabe *makhâzin* (pl. de *makhzan*), donnant en français "magasin", pour désigner d'abord les dépôts dont disposaient les négociants marseillais sur l'autre rive de la mer, puis le mot moderne, et ré-arabisé, courant aujourd'hui en Tunisie, *maghaza* (magasin). Aux déplacements dans l'espace s'ajoutent ceux qui s'opèrent au fil du temps d'un registre à l'autre d'une même langue - par exemple il arrive qu'un terme d'emprunt, un moment réservé à un usage savant ou technique, après avoir été banni de la langue "administrante", survive dans le parler ordinaire.

Ces mouvements, qui, on l'a dit, sont souvent liés à des rapports de type impérialiste, s'effectuent selon des schémas complexes : l'italien occupe une place spéciale, et c'est moins la langue de l'occupant ou de la tutelle politique ou économique que celle de la main-d'œuvre et des techniciens qui ont participé de façon significative aux chantiers de la "ville moderne" autour de la Méditerranée.

Un mot est susceptible de traverser la mer, dans le bagage d'un constructeur italien, dans celui d'un ingénieur syrien qui a fait ses études à Istanbul, d'un architecte libanais formé à Paris, qui vient construire au Caire..., mais également avec des communautés linguistiques ou encore avec les outils ou les modèles qu'ils désignent, du nord vers le sud, et vice-versa, voyageant de la sorte au long cours. Il peut aussi se déplacer par cabotage, comme dans le cas des échanges linguistiques qui se sont opérés dans l'Empire ottoman finissant entre la Turquie et les pays arabes limitrophes ou proches. Des éléments lexicaux italiens se sont diffusés sur la rive sud (après avoir traversé la mer), à partir de pôles, Tunis, Alexandrie,

Le Caire, où se concentrait une population italienne importante, installée avec ses institutions scolaires, sanitaires, etc. Ports ou non, les villes, dans cette perspective, apparaissent, sinon comme des conservatoires, du moins comme des plaques tournantes.

De telles trajectoires et rencontres attirent notre attention sur la manière dont dans l'espace et le temps de la Méditerranée, des mots sont inventés, choisis, abandonnés, adoptés, intégrés dans l'usage, sur les raisons des succès ou des échecs.

<sup>1</sup> Cf. en particulier Gérard Lenclud "La mesure de l'excès", *Enquête* n°3, 1996 (*Interpréter, surinterpréter*).

## Publications du programme

### "Les mots de la ville"

• Dossiers thématiques dans des publications périodiques :

- *Genèses* n° 33, 1998. ("Les mots de la ville").

- *Urbanisme* n°304, février 1999 (sur les langues savantes et techniques).

- *Informations sur les sciences sociales / Social Science Information*, printemps 1999 (sur la stigmatisation).

• *Cahiers des mots de la ville*.

n°1, 1997 ("Registros de lengua y practicas linguisticas. Perspectivas de investigation sobre las palabras de la ciudad ien America latina").

n° 2, 1997 ("Barrios, colonias y fraccionamientos").

n°3, 1999 ("Nommer la ville et ses territoires").

n°4, 1999 ("Inde du Nord").

• *Working paper*, publié par l'UNESCO (MOST), printemps 1999, "Amérique latine : Les discours techniques et savants de la ville dans la politique urbaine".

# LES JUIFS DANS LA NATION TUNISIENNE (1945-1961)

Olfa BEN ACHOUR

*Olfa BEN ACHOUR prépare une thèse d'histoire sous la direction de Jacques Frémeaux (Paris IV - Sorbonne). Elle pose ici les premières bases de ce travail, en soulignant les perspectives et les questionnements qui la guident. Sur un thème déjà balisé par d'autres chercheurs, Olfa Ben Achour propose une approche qui semble originale et prometteuse, qui reste bel et bien l'expression d'une "recherche en cours", annonce d'un vaste travail bibliographique et de terrain qu'il reste à concrétiser.*

Entamer une thèse sur "Les Juifs dans la nation tunisienne" pose tant la difficulté que la nécessité d'établir un lien entre une minorité faisant partie intégrante de l'histoire tunisienne, bien que n'ayant "sans doute jamais représenté plus de 2% de la population du pays"<sup>1</sup>, et la Tunisie, pays qui apprend à devenir une nation entre 1945 et 1961. Traiter de ce lien amène à aborder les différents paramètres sociopolitiques qui ont largement contribué à fragiliser le présent ainsi que le devenir de cette minorité face à une nation en voie de construction. En effet, l'enchevêtrement des événements sociopolitiques à l'échelle tunisienne et internationale a rendu plus complexe (et plus douloureux) ce lien, pourtant ancestral, unissant les Juifs à la Tunisie.

Le contexte tunisien et international a en effet contraint la communauté juive de Tunisie à se

positionner face à des réalités fort différentes. D'abord, avec l'émergence d'une prise de conscience nationaliste musulmane s'opposant au régime du protectorat et dont le but premier était d'acquérir l'indépendance totale de la Tunisie, la minorité juive se devait d'avoir une attitude claire, d'une part envers la France à qui elle devait un certain nombre d'acquis depuis l'établissement de son protectorat en Tunisie, d'autre part envers l'ensemble de la population autochtone et musulmane qui luttait pour l'indépendance. Ensuite les Juifs de Tunisie ont dû se positionner face à l'ampleur du mouvement sioniste dans le monde, dont l'impact dans leur pays était notamment le résultat de l'application des lois raciales de Vichy et des persécutions nazies lors du débarquement allemand (novembre 1942- mai 1943).

Par ailleurs, la question du lien entre la minorité juive et une nation tunisienne en voie de construction était intimement liée à un problème d'identification chez les Juifs. Trois options s'ouvraient à eux. La première aurait été de s'assimiler à cette prise de conscience nationaliste, et donc d'opter pour la terre de leurs ancêtres, la Tunisie, et combattre l'élément colonisateur, la France, aux côtés de la population musulmane. La seconde aurait été de revendiquer l'appartenance à la France, pays des Lumières et des droits de l'Homme grâce auquel ils se sentaient protégés des aléas politiques d'un gouvernement beylical basé sur les principes d'une religion

musulmane auxquels ils ne se sont jamais sentis appartenir. Il restait comme troisième solution, enfin, de s'orienter à travers le sionisme, vers la terre d'Israël, leur terre la plus lointaine.

Toutes les contradictions de la population juive tunisienne se cristallisaient autour de ces interrogations qui devinrent extrêmes au cours de la Deuxième Guerre mondiale, et dont la fin ne devait pas supprimer les incertitudes des Juifs face à leur avenir en Tunisie. Déstabilisés par ce que leurs coreligionnaires dans le monde avaient dû subir de la politique fasciste et par l'horreur des camps d'extermination nazis, les Juifs de Tunisie devaient se souvenir aussi des répercussions du débarquement allemand en Tunisie. Ils se sentirent également visés par la consolidation des nationalismes dans le monde arabe autour de la lutte des peuples contre la colonisation.

Le sentiment d'insécurité des minorités juives de l'ensemble du monde arabe dont la position devenait particulièrement vulnérable avec l'exacerbation de la question arabo-juive en Palestine a dû aussi probablement les gagner.

## LA PROJECTION VERS UN AILLEURS : LENT DÉTOURNEMENT, QUÊTE IDENTITAIRE

Plus qu'un événement d'ordre messianique ou politique, la proclamation le 14 mai 1948 de la création de l'État d'Israël, a pu constituer - pour une frange importante de la population juive - une réponse concrète à un état de questionnement existentiel manifeste au lendemain de la guerre. En effet, les déchirements internes à la communauté juive, résultat de la confrontation aiguë des idéologies communiste, socialiste, sioniste (toutes tendances confondues), assimilationniste et nationaliste, cristallisaient la question exprimée par F. Allouche dès 1929 au nom des Juifs tunisiens : "*Sommes-nous des Tunisiens ?*"<sup>2</sup>.

La question israélo-palestinienne puis la création de l'État d'Israël, en plus des tensions politiques et sociales intra-communautaires d'après-guerre dues essentiellement à la radicalisation du mouvement national, enclenchent donc le détournement de bon nombre de Juifs tunisiens de leur environnement arabo-musulman. Peut-on parler de fissure psychologique, voire d'un début de dénationalisation ? Ce processus est perceptible de deux manières : d'une part, par l'accroissement de l'audience sioniste en Tunisie qui contribue largement à l'activer ou réactiver des journaux et organisations sionistes, et la mise en place de souscriptions pour le développement économique du futur État d'Israël et pour l'émigration

en Terre Sainte ; d'autre part, d'une manière latente, le militantisme sioniste tunisien, très minoritaire mais encadré par les organisations internationales, crée au sein de la population juive un climat d'insécurité qui permet, au fil du temps, de faire mûrir l'idée d'un éventuel départ vers "un ailleurs".

À ce stade de l'histoire, l'idée d'un avenir commun entre juifs et musulmans ne pouvait plus se dessiner sereinement. Une fraction de la communauté juive, à la recherche d'un compromis politique, adhérait à l'idéologie communiste et socialiste dont les principes de non-discrimination et de lutte contre l'impérialisme lui permettait de cristalliser sa propre idée du nationalisme. Néanmoins le programme nationaliste était bien l'expression politique d'un mouvement exclusivement musulman.

Dans ce contexte de complexification du cheminement sociopolitique des Juifs de Tunisie et de leurs rapports avec les autres communautés, on peut s'interroger sur l'attitude des populations autochtones et des autorités politiques vis-à-vis de cette minorité de 1948 jusqu'à l'indépendance de la Tunisie en 1956. Comment l'émigration juive fut-elle perçue par les autorités françaises et tunisiennes ? Comment la connotation politique de certaines actions menées par les associations sionistes en Tunisie (organisation des cotisations de *shekels* ainsi que des départs vers Israël) a-t-elle pu être tolérée par ces mêmes autorités ? Quelle fut la participation des Juifs italiens de Tunisie aux actions sionistes, eux qui avaient vécu sous les menaces fascistes, nazies et vichystes<sup>3</sup>, et dont la situation de privilège inhérente aux conventions franco-italiennes de 1896 rendues caduques après la guerre, avait été de fait annulée ?

Il nous semble nécessaire d'associer différentes questions à ce contexte : celle des répercussions de la Deuxième Guerre mondiale qu'elles soient internes ou externes à la Tunisie ; les retombées du conflit israélo-palestinien sur le monde arabe, l'opinion publique en Tunisie face à la naissance de l'État d'Israël ; l'accélération du processus de décolonisation, en Tunisie et dans le Maghreb en général ; les motivations variées des familles émigrantes issues de classes socio-géographiques différentes ; enfin l'attitude des nationalistes et la politique qu'ils adoptèrent envers les Juifs avant et après l'accession de la Tunisie à l'indépendance. Aussi, la corrélation entre l'exode des Juifs de Tunisie et la quasi-disparition des communautés juives du monde arabe semblent-elles s'inscrire dans un mouvement général. Peut-on aller jusqu'à croire à la peur d'une régression possible au statut de *dhimmi* une fois la décolonisation devenue effective ?

## VERS LA DÉSILLUSION ET LA RUPTURE

La perspective de l'indépendance de la Tunisie, suscitant de manière prématurée chez bon nombre de Juifs tunisiens une certaine nostalgie des privilèges accordés sous le protectorat français, leur faisait aussi craindre la perte des garanties que procurait un statut de "protégés". Ils n'avaient en effet aucune certitude de pouvoir accéder pleinement à la citoyenneté tunisienne sous le nouveau gouvernement. Cette situation ambiguë exacerbe en retour le sentiment d'insécurité et de méfiance vis-à-vis du nouveau pouvoir politique impose l'idée du départ. En 1956, environ 15 000 personnes seraient parties sur 25 000 qui s'expatrient de l'indépendance à 1960<sup>4</sup>.

Certaines mesures gouvernementales jettent la confusion, exacerbant l'insécurité juridique ressentie par la communauté juive : la promulgation du Code du statut personnel, en août 1956<sup>5</sup>, entraîne la suppression du tribunal rabbinique de Tunis, le tribunal musulman ayant également été supprimé ; le Conseil de la communauté Israélite est remplacé par une nouvelle structure. Au sein de la communauté, on ne sait pas si ces nouvelles dispositions ont été édictées uniquement par souci d'appliquer le droit commun à tous ou si elles sont l'occasion pour le gouvernement de contrôler ses actions<sup>6</sup>. Ce trouble persiste malgré la nomination de magistrats tunisiens de confession juive dans les juridictions de droit commun<sup>7</sup>. Il s'amplifie lorsque l'article 1 de la Constitution de 1958 définit la Tunisie comme "*un État libre, indépendant, souverain, sa religion est l'islam, sa langue est l'arabe et son régime la République*". De même, l'article 37 précise que "*le président de la République est le chef de l'État, sa religion est l'islam*". Le paradoxe qui s'instaure entre le souci d'appliquer le droit commun et l'énoncé de la Constitution tend à renforcer la désapprobation de ces mesures par la communauté juive. Il révèle surtout une réalité déjà appréhendée et exprimée au milieu des années vingt par l'élite intellectuelle juive : "*Que feront-ils donc les Juifs tunisiens dans votre nouvel État ? Puisque pour vous, nationalité et religion ne sont qu'un ? (...) Que seront-ils les Juifs dans notre organisation ? Allez-vous leur imposer d'être jugés selon votre loi religieuse ?*"<sup>8</sup>.

Est-ce à dire que les nationalistes musulmans n'ont pas pris en considération cette ancienne crainte ? Ou bien l'idée de faire participer les Juifs à la direction du pays était-elle trop prématurée pour une action nationaliste longtemps étouffée par le protectorat et impatiente de prendre en main son avenir ? Est-ce plutôt "le passé de la communauté dans sa complexité et son ambiguïté, sa déculturation et son acculturation"<sup>9</sup>, ainsi que le rôle

du conflit israélo-arabe dans la réaffirmation d'une identité arabo-musulmane et juive, qui constituent alors des éléments défavorables à la participation des Juifs tunisiens dans la construction d'une nouvelle Tunisie ?

Toujours est-il que les premières transformations juridiques opérées par le gouvernement républicain ne semblent pas correspondre aux attentes de cette minorité. S'y adjoint en outre une discrimination inhérente au favoritisme qui se dessine au bénéfice de la population musulmane : P. Sebag note que "*toutes les fois qu'il s'agissait de pourvoir à un poste de direction, seules les candidatures musulmanes étaient prises en compte*"<sup>10</sup>. Cet état de fait suffit à discréditer l'idée selon laquelle le gouvernement indépendant considérerait les Juifs comme des nationaux à part entière. Cette discrimination reste à étudier dans le droit et dans les faits. Elle pourrait s'être étendue au secteur commercial, pour les autorisations administratives concernant les licences d'importation et l'octroi de crédits bancaires, de manière plus importante qu'il n'y paraît de prime abord.

Si des milliers de Juifs partent au lendemain de l'indépendance, la Tunisie n'aura toutefois pas été la seule source de leur désillusion. De nombreux émigrants tentent l'expérience du sionisme, puis font des demandes de rapatriement après avoir été confrontés à des difficultés d'intégration dans un État encore embryonnaire et au sein d'une population ashkénaze hostile aux valeurs judaïques nord-africaines.

La relance du mouvement migratoire dès 1954<sup>11</sup>, l'année des négociations franco-tunisiennes pour l'autonomie interne de la Tunisie, rend nécessaire l'examen des mesures adoptées pour l'intégration de la minorité juive tunisienne à la nouvelle nation, et l'analyse des parcours des membres de la communauté dès la fin de la deuxième guerre mondiale et jusqu'à l'indépendance de la Tunisie. Les bonnes intentions des Néo-destouriens vis-à-vis de la communauté juive, exprimées dans les accords franco-tunisiens de juin 1955 sont salués par la majorité des Juifs en Tunisie et en France<sup>12</sup>. Émanaient-elles cependant d'une conviction profonde aussi bien chez les musulmans que chez les Juifs ? Peut-on évoquer l'hypothèse d'une pression exercée par le gouvernement de Pierre Mendès France sur les dirigeants nationalistes pour que soit envisagée la participation des Juifs dans le nouveau gouvernement tunisien ?

Comment croire en la fiabilité d'un discours nationaliste qui, d'une part, cultive les principes de citoyenneté et de laïcité et prône l'égalité entre tous les Tunisiens sans distinction de confession ; et qui, d'autre part, définit la Tunisie comme étant un pays

arabo-musulman ? Comment croire aussi en l'unicité des aspirations de la communauté juive, elle-même déchirée par des idéologies différentes ?

B. Slama évoque la désillusion ressentie chez de nombreux Juifs dès l'indépendance de la Tunisie : *"Les années qui ont suivi l'indépendance ont été pour moi une période d'enthousiasme, de projets, de travail, d'espérances mais aussi de difficultés et de déceptions. Je rêvais, comme beaucoup d'autres, d'une vie nouvelle où nous participerions à la construction d'un pays indépendant et démocratique. Non plus seulement lutter contre mais agir pour. C'était une utopie de plus : une fois encore, celle d'avoir une place d'acteur"*<sup>13</sup>. Indéniablement, cette désillusion ne touche pas de la même manière toutes les fractions de la population juive qui sont déjà divisées entre militants du Parti communiste tunisien ou du Néo-Destour de Bourguiba, et défenseurs de la présence française. L'effondrement de l'image d'une Tunisie juste envers tous ses nationaux touche plus particulièrement ceux qui ont lutté pour l'indépendance et qui ont connu aux côtés des musulmans des sanctions et des peines d'emprisonnement<sup>14</sup>.

Les tensions politiques aiguës dans un Maghreb en cours de *décolonisation* et dans le monde arabe en général, font craindre à la population juive le retour à un passé très proche où le statut de *dhimmi* était encore en vigueur. La décolonisation accéléra les vagues migratoires vers la France et vers Israël. Le départ précipité des Français de Tunisie, notamment après la crise de Bizerte en 1961, donne une impulsion supplémentaire. À la fois complices et victimes de l'histoire ou de leur propre histoire, en quittant la Tunisie, les Juifs *"mettaient fin à deux mille ans d'histoire et renouaient avec la malédiction du juif errant qu'ils s'étaient efforcé de conjurer"*<sup>15</sup>.

Ici encore nos recherches devront répondre à un certain nombre de questions. À quel rythme cet exode s'est-il déroulé ? Comment est-il vécu par les Juifs et perçu par les autorités tunisiennes ? Les motivations de départ sont-elles les mêmes pour chaque groupe social ? Quel devait être le devenir des Juifs - très peu nombreux - qui ont choisi de demeurer en Tunisie ?

## QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Comprendre cette histoire, devrait nous permettre d'appréhender les différentes approches que l'on a pu en avoir, qu'elles soient cognitives, polémiques, mémorielles, etc. C'est aussi acquérir la maîtrise d'une démarche méthodologique dont la question de la

périodisation est l'un des principaux axes. En effet, la réflexion sur l'histoire des Juifs de Tunisie ne peut être dissociée de l'histoire même du peuple tunisien dans sa longue lutte contre le colonialisme et dans ses rapports avec le monde politique international.

En même temps, on cherchera à la mettre en relation avec l'histoire de leur communauté qui fonctionnait autour de rôles politiques et économiques en rapports étroits avec l'État. Dans ce sens le terme "communauté" renvoie aux anciennes notions hébraïques de *kahal* (ou *Kehila*), c'est-à-dire à un groupe de personnes minoritaires, constituant une véritable administration et jouissant d'une certaine autonomie interne. Cependant, ce terme est impropre dans la mesure où deux communautés juives ont existé en Tunisie : l'une tunisienne (*touansa*), l'autre livournaise (*grana*). Elles vivaient d'une manière séparée en raison de leurs spécificités historiques et de leurs différences culturelles ; la première était fortement imprégnée de l'environnement arabo-musulman ; la seconde était attachée à des valeurs italiennes et à un mode de vie occidental. Les questions de définition du lien communautaire restent donc encore en suspens.

Appréhender l'histoire des Juifs dans la nation tunisienne est un travail qui demande une vigilance constante étant donné les rapports entre le particulier et le général, entre l'intrinsèque et l'extrinsèque, et la complexité historique et culturelle de cette minorité. En étudier l'histoire dans un contexte de "soulèvement" des nationalismes arabes et tenter de mesurer le sens de son appartenance au concept de la nation rendent difficile la périodisation. Comment dissocier entre des périodes qui s'imposent d'elles-mêmes et celles qui doivent être nécessairement établies pour une meilleure compréhension du sujet ?

Un découpage en trois tranches nous paraît correspondre à une construction motivée par la période 1945-1961, soit de l'après guerre immédiate au dénouement de la crise de Bizerte. Les années 1945 à 1948 sont celles des répercussions d'après-guerre qui vont *crescendo* jusqu'à la cristallisation des tensions internationales autour de la question israélo-palestinienne. Aussi l'espoir de la création de l'État d'Israël apparaît-il pour une fraction importante de la population juive tunisienne, comme une première échappatoire face à une profonde déception de la France de Vichy et à ses appréhensions face à l'avenir.

Entre 1948 et 1954, est atteint le point de non-retour pour une minorité qui s'est déjà projetée dans un "ailleurs", alors qu'elle reste tiraillée entre le rappel de ses "racines" et la nécessité d'une rupture avec cet enracinement. Les raisons en sont à rechercher, entre

autres, dans les nouvelles réalités socio-politiques et économiques matérialisées par la déclaration de l'autonomie interne de la Tunisie en 1954.

Enfin, la période 1954-1961 que l'on qualifiera de phase finale est celle où, comme l'a démontré A. Allagui<sup>16</sup>, les départs des Juifs de Tunisie connaissent une relance sans précédent notamment entre 1954 et 1956, et encore en 1960, dans un contexte d'indépendance.

Tenant compte, à la fois, du problème de définition du concept de "communauté" et de celui de la périodisation, nous envisageons de croiser deux approches. En premier lieu, on traitera des archives écrites qui demandent un travail analytique et on les recoupera avec différentes sources ayant un lien direct ou indirect avec le sujet. Ensuite, on adoptera la démarche qui consiste à donner la parole à un certain nombre de personnes, juives et non juives, ayant un vécu et un regard susceptible d'enrichir le champ des investigations. En effet, l'apport des acteurs s'impose à nous dans la mesure où une bonne partie des sources relatives aux années 1950 est encore inaccessible, réservées par les services archivistiques français et tunisiens ou non communiquées par les familles qui les détiennent. Par exemple, une quantité non négligeable des archives des anciennes œuvres juives de Tunisie est encore en la possession des descendants des anciens dirigeants. Indéniablement, ce type d'approche nécessite une grande vigilance, en raison de la subjectivité de la mémoire des acteurs, et un travail d'interaction constante entre les différentes sources orales et écrites. Nonobstant cette difficulté, les témoignages oraux sont à considérer dans leur originalité car étant vivants ils permettent d'appréhender la vie quotidienne de l'époque, le vécu des individus et de leur temps : dans cette perspective, il s'agit d'abord de "retrouvailles" de "re-mémoration" : de rendre visible ce qui avait été oublié ou perdu<sup>17</sup>.

Grâce à un travail qui pourrait être réalisé avec des associations communautaires juives implantées en France, un parcours original pourrait être tracé entre les deux rives de la Méditerranée. Une recherche sur les deux terrains pourrait servir de jonction entre ceux qui sont partis et ceux qui sont restés. Cette forme d'asymétrie enrichirait non seulement le savoir sur le judaïsme tunisien en terre d'islam, mais aussi reconstituerait une part non négligeable de la mosaïque qui caractérise l'histoire tunisienne.

Aujourd'hui, la Tunisie compte environ 2 000 Juifs dont près de la moitié se trouve à Tunis, l'autre sur l'île de Djerba qui est assurément le lieu où la communauté juive a été et demeure la plus ancrée dans des traditions judaïques. Elle a été seule en particulier à résister à l'assimilation française en refusant

l'implantation d'une école de l'Alliance israélite sur l'île. Il existe encore à Djerba des *yeshivot* (écoles juives), ainsi que des synagogues dont la plus célèbre est la *Ghriba*.

Une étude anthropologique de terrain y a été menée en 1978 et 1979, par L. Valensi et A.-L. Udovitch afin de tenter de "*comprendre le paradoxe d'une communauté si intensément, si complètement juive, et en même temps si profondément intégrée dans son environnement nord-africain et musulman*"<sup>18</sup>. Ses auteurs reconnaissent cependant le caractère inachevé de leur enquête qui requiert d'être complétée par d'autres chercheurs : leur rôle serait d'occuper la position symétrique à celle que les frontières religieuses et ethniques ont dû leur imposer<sup>19</sup>.

Pour ma part, n'ayant pas un champ d'études en anthropologie sociale et culturelle, je ferai l'hypothèse que les "frontières religieuses et ethniques" n'interdisent pas d'occuper cette "position symétrique" : il ne s'agit pas de pénétrer l'espace socioculturel de cette minorité dans sa vie quotidienne et ses rituels, mais de faire parler sa mémoire d'un temps qui, d'une certaine manière, est révolu. Ainsi, une enquête, aussi bien à Djerba qu'à Tunis, devrait enrichir notre travail à travers les différents témoignages que nous pourrions recueillir sur la période 1945-1961. Nous tenterons ainsi de mesurer les rapports entre les deux communautés juive et musulmane, notamment dans les périodes de crise (relatives, par exemple, aux retombées du conflit israélo-palestinien en Tunisie et aux débuts des négociations franco-tunisiennes pour l'indépendance de la Tunisie), de mesurer la participation des deux communautés à la lutte nationaliste, la perception de chaque communauté pour l'autre ; et d'autres aspects restent à aborder et à découvrir sur le terrain. Nous envisageons d'effectuer la même démarche en Israël et en France, où, à l'heure actuelle, des témoins concernés directement par certains aspects de notre sujet et par des axes cruciaux de la période 1945-1961 peuvent nous aider à déchiffrer différentes sources écrites.

Retrouver les Juifs de Tunisie hors des limites nationales tunisiennes, les interroger sur les circonstances de leur départ, la nature des liens qu'ils ont gardé devrait être après leur exil et tenter de suivre une part de leur parcours notamment en Israël, l'un des volets les plus passionnants de notre sujet. Nous aurons notamment à établir le lien entre deux pays éloignés, géographiquement et historiquement, à travers une population qui se réclame aussi de deux pays, de deux histoires.

Si l'histoire des Juifs de Tunisie est intrinsèque à l'histoire même de ce pays, l'histoire de la Tunisie ne peut être extrinsèque à celle de ses communautés qui sont partie intégrante d'elle dans son cheminement social, économique et politique. Comme l'a si bien exprimé L. Valensi, il s'agit de contribuer à rassembler les fragments d'une mosaïque tunisienne dans laquelle les Juifs parmi d'autres communautés (maltaise, sicilienne, grecque, française, etc.) s'imbriquent, contribuant à son harmonie.

Tenter de rendre lisible une part de cette mosaïque et de saisir le fil conducteur des éléments qui l'ont amputée à son environnement sera l'une des tâches fondamentales de ce travail. Aussi, étudier l'histoire de la Tunisie à travers le regard de l'un de ses groupes socio-ethnique serait un complément original à ce qui n'est jusqu'à présent qu'une lecture restreinte d'une histoire tunisienne particulière et complexe.

## NOTES

1. L. VALENSI, "Espaces publics et communautaires aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles", *Confluences Méditerranée*, n°10, L'Harmattan, printemps 1994, p. 97.

2. F. ALLOUCHE cité par M.-L. SNOUSSI, *Les activités sionistes dans la Tunisie de l'entre-deux guerres (1920-1939), Mémoire de Certificat d'aptitude à la recherche en histoire*, Université de Tunis, p.139.

3. Notons que les Juifs italiens qu'on appelle "Livournais" ont réussi - grâce à l'intervention du gouvernement fasciste - à se faire protéger des persécutions des nazis lors du débarquement allemand.

4. P. SIMON et C. TAPIA, *Le Belleville des juifs tunisiens*, éditions Autrement, collection Monde / Français d'ailleurs, Peuples d'ici, H.S. n°104, 1998, p. 37.

5. Ce code s'est appliqué à tous les Tunisiens sans distinction de confession ; il transforma les pivots traditionnels de la famille en instituant le mariage monogamique, en interdisant la répudiation de la femme, en modifiant le régime successoral, le statut personnel traditionnel des Juifs tunisiens régi jusque-là par le droit mosaïque fut donc annulé.

6. C. ZYTNICKI note que "dans le remplacement en particulier de l'ancien Conseil de la communauté israélite de Tunis par une commission provisoire choisie par l'administration, on voit la volonté du gouvernement de contrôler la communauté juive". (p. 84.), C. ZYTNICKI, *Les Juifs à Toulouse entre 1945 et 1970 : une communauté toujours recommencée*, Presses Universitaires du Mirail, 1998,

7. Voir P. SEBAG, *Histoire des juifs de Tunisie : des origines à nos jours*, L'Harmattan, 1991, p. 292.

8. G. SLAJA cité par A. ALLAGUI, "Les juifs face à la naturalisation dans le Tunis colonial" in *Histoire communautaire, histoire plurielle : la communauté juive de Tunisie*, colloque des 25-27 février 1998, Faculté de la Manouba-Tunis, 1999, p. 207.

9. B. SLAMA, "La déchirure", *Confluences Méditerranée*, n°10, printemps 1994, p. 133.

10. P. SEBAG, *op. cit.*, p. 82.

11. Au sujet du mouvement migratoire des Juifs de Tunisie, voir l'article de A. ALLAGUI, "La minorité juive de Tunisie face à la décolonisation au cours des années 50", *op. cit.*, pp. 305-309. Dans les chiffres présentés par A. ALLAGUI, il serait intéressant de parvenir à évaluer de manière séparée la proportion des Juifs ayant émigré d'une part en Israël et d'autre part en France.

12. C. ZYTNICKI, *op. cit.*, p. 82.

13. B. SLAMA, *op. cit.*, p. 132.

14. Notons qu'un certain nombre de juifs, sanctionnés pour leur militantisme en faveur de l'indépendance de la Tunisie, ont été transférés avec des néo-destouriens au camp de Remada (dans le sud tunisien) en 1952. On peut citer à ce propos l'exemple de André BAROUCH. Celui-ci occupa dans le nouveau gouvernement le poste de secrétaire d'Etat aux affaires de l'Habitat et de l'Équipement, de juillet 1957 à décembre 1958.

15. P. SIMON et C. TAPIA, *op. cit.*, p. 41.

16. A. ALLAGUI, "La minorité juive de Tunisie face à la décolonisation au cours des années 50" in actes du IX<sup>ème</sup> colloque international de l'ISHMN sur les *Processus et enjeux de la décolonisation en Tunisie (1952-1964)*, Sidi Bou Saïd 8-10 mai 1998, publications de l'ISHMN, Tunis, 1999, p. 309.

17. M. PERROT citée par L. VALENSI, "Une histoire des Juifs tunisiens est-elle nécessaire ?" in *Histoire communautaire, histoire plurielle : la communauté juive de Tunisie*, *op. cit.*, p. 61.

18. L. VALENSI et A.-L. UDOVITCH, *Juifs en terre d'islam : les communautés de Djerba*, éditions des archives contemporaines, collection Ordres sociaux, Paris, 1984, p. 175.

19. *Ibid.* p. 175-176.

◆ **BENALI Abdelkader, Le cinéma colonial au Maghreb**, Paris, Editions du Cerf, 1998, 371p.

Le récent centenaire du cinéma, avec les commémorations d'usage, a permis à certains de re-découvrir des genres mineurs tels que les films coloniaux, aux implications formelles et idéologiques révolues. C'était oublier l'impact de ces films à leur époque. Il était nécessaire, pour sortir ces films du registre de la propagande où ils sont cantonnés depuis les indépendances, de porter un nouveau regard tenant compte de la spécificité de la matière examinée. C'est chose faite par cet essai, qui nous démontre sans faute comment Maghreb et espace colonial ont deux statuts filmiques différents qui coexistent sans se confondre. Certes, ce cinéma a valeur de discours, par les signaux qui, à force d'être reproduits, se muent en



réservoir sémantique (les colonies françaises ont été au tournant de ce siècle plus connues par l'image que par la presse), et par la transformation qu'il assure d'une opinion en savoir : la représentation d'un pays étranger est d'abord l'histoire d'une prise de possession, celle d'une création de sens. Seule une présence coloniale conçue comme opération de remplissage permet de comprendre l'importante place accordée au Désert (marque mystique ?). Ces fictions créent un

espace normatif capable de raconter l'épopée française, même si son champ d'action consiste avant tout à intégrer le Maghrébin dans la mythologie occidentale. Vision objectivée au possible : nombres de séquences à caractère documentaire servent seulement la mise en place de l'intrigue. La personnification du colon, sa présence et individualité, sa valorisation... fait face à une massification de l'indigène traité comme simple élément du décor ou foule dans un espace extérieur anarchique à représentation incomplète, limitée à une enceinte et une mosquée. Le mythe de non-civilisé va de pair avec la nature vierge du territoire. Nous sommes sensibilisés aux visions médiévalisantes, à la légitimité de la domestication coloniale telles que décrites à l'époque, aux présences féminines même marginales (comme conjuration d'un opacité collective), au refus de la langue (perçue comme signe décoratif incapable de servir à autre chose que des croyances ou pratiques révolues), aux transitions : le passage des territoires considérés comme univers de rêve et de fantasme vers la mélancolie généralisée des années 1930 s'inscrirait dans la "mythologie de l'échec" de l'époque. En éclairant comment l'espace écranique engendré est celui de la métropole plus qu'un espace purement colonial, cet ouvrage renseigne sur les constitutions d'espaces confrontés à leurs références. Cinquante années de cinéma colonial maghrébin nous font suivre sans peine Antinéa : "Les hommes remontent tous à la source de leurs songes..."

◆ **BLILI TEMIME Leïla, Histoire de familles - Mariages, répudiations et vie quotidienne à Tunis, 1875-1930**, Tunis, Script, 1999.

Cet ouvrage d'anthropologie juridique dont l'objet d'étude est la famille, est à l'origine une thèse de 3<sup>e</sup> cycle en histoire soutenue en 1986. Le dépouillement des registres de notaires, des tribunaux du *Char'*, de la commission d'épuration des *habous*, de la *gami'at alawkâf* et celles du gouvernement tunisien, à côté d'une abondante bibliographie et d'une enquête auprès de ses "aïeules", a permis à l'auteur de décrire la pluralité des structures familiales et de l'organisation domestique dans le milieu citadin tunisois entre 1875 et 1930. Le retour aux sources juridiques lui a offert la possibilité de confronter la théorie du droit savant avec

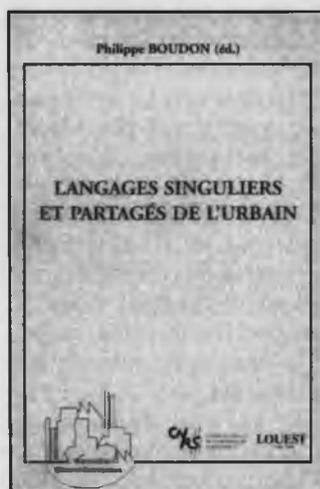


les pratiques sociales. À travers une typologie des catégories sociales de l'époque (religieux, aristocrates, artisans, commerçants, domestiques...) et une comparaison avec le milieu rural est décrite décrit la diversité des pratiques familiales ou individuelles dans la conciliation des règles juridico-religieuses et des intérêts de chacun. L'Islam demeure le substrat du statut de la femme et le discours

fondateur de l'organisation familiale malgré une évolution sociale au sein d'une minorité tunisoise "avant-gardiste". Résistance des jeunes filles devant le droit de *Jabr* [droit de contrainte matrimoniale], clauses particulières insérées dans le contrat de mariage [dit contrat "kairouanais"] visant à empêcher la polygynie et la répudiation, mariages non conforme au modèle de l'endogamie de lignée agnatique, autant d'attitudes qui "brouillent les pistes" de l'ethnologie coloniale classique. Les formes et les causes diverses de la dissolution du lien matrimonial, les conséquences pécuniaires qui s'ensuivent et la pratique du "tayas" déjouant les règles charaïques de la triple répudiation, sont des faits révélateurs des combinaisons multiples dans les relations conjugales. Elle conclut enfin sur des considérations féministes sur le statut de la femme et des enfants "témoins muets de l'histoire", débat amorcé par Tahar Haddad en 1930. À travers une méthode pluridisciplinaire où anthropologie, sociologie et ethnologie se rencontrent, L. Blili Temime pose les jalons d'une approche plus "réaliste" de la famille tunisienne. Elle remet ainsi en question les archétypes induits par la théorie de la segmentarité, tels que "famille patriarcale", "musulmane", "traditionnelle" ou "élargie", dans une réfutation de la dichotomie "tradition" / "modernité".

◆ **BOUDON Philippe** (éd.), *Langages singuliers et partagés de l'urbain*, Paris, L'Harmattan (Villes et Entreprises), 1999, 239 p.

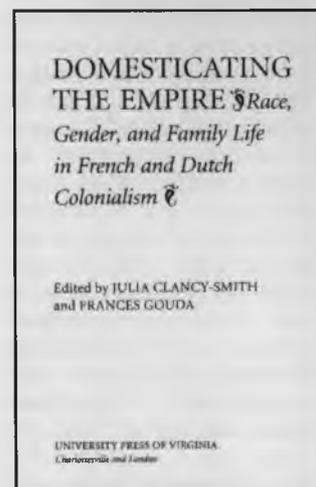
Parce que la recherche comporte toujours une part théorique et un aspect conceptuel, et parce que chacun fonctionne toujours en raisonnant par rapport à sa formation disciplinaire (à l'intérieur de laquelle les mots peuvent prendre un sens particulier et spécifique), *l'enjeu terminologique recouvre* [dans bien des cas] *un enjeu épistémologique* au-delà de savoir, à l'image du terme *morphologie urbaine*, s'il recouvre un concept fondateur ou un vide théorique. Pour le moins, les mots désignent et composent à la fois une *échelle sémantique* par laquelle l'architecte peut dimensionner, découper ou référer un espace lors de sa conception ; et il est important de rendre compte des savoirs qui sous-tendent les pratiques de



conception et leur apprentissage dans les écoles d'architecture. Ce recueil des actes du colloque *Redistribution des légitimités de l'architecture et de l'urbain, recomposition des savoirs de la conception*, propose une première mise au point des langages métiers liés aux savoirs de l'architecture et de l'urbain. L'accent est autant mis sur les *catégories de discours relatifs à la ville* ["savants", "techniques", "professionnels" ou encore "ordinaires"] que sur des contresens et différences d'approche possibles lors de passages d'une discipline à une autre même proche [des "architectes" aux "architectes-urbanistes"] de mots et du contexte de leur usage ["échelle", "urbanisme", "type" mais aussi "paysage urbain", "espace public"...], mais aussi des méthodologies de travail auxquelles elles se réfèrent dans chacun des cas ["projets urbanistiques" et "projetation urbaine"]. Le débat dans l'Espagne du XIX<sup>e</sup> siècle portant sur les *extensions urbaines* et l'histoire de ce terme ["ensanche de población"] nous rend attentif à sa mise en place dans les différents langages, et en particulier les différenciations à effectuer entre sa définition juridique, son fondement idéologique et son acceptation dans le contexte populaire et médiatique. La notion même de "densité", entre *outil de conception* et *outil de négociation*, est révélatrice à ce sujet. Il se met en place un véritable *parlé de la négociation dans le projet urbain* et il est recommandé dès lors, pour lever les ambiguïtés dans des *situations multiprofessionnelles*, de *référer le vocabulaire aux activités même du sujet...* Mais, à évoquer les évolutions importantes auxquelles sont soumis ces termes ou leur emploi, nous devrions garder en mémoire que *définir des familles* [de sens] *ne permet pas de résoudre des problèmes, mais de les poser : définir à quelles ressemblances on se réfère, à quelles différences et pourquoi [...] veut aussi dire s'habituer à ne pas vouloir tout définir de manière irrévocable.*

◆ **CLANCY-SMITH Julia, GOUDA Francis** (éds.) *Domesticating the Empire, Race, Gender and Family Life in French and Dutch Colonialism*, University Press of Virginia, 1998, 348 p.

Le titre de cet ouvrage donne le ton. Les termes *Domesticating the Empire*, font à la fois référence à l'aspect domestique, féminin, ainsi qu'à la perception des colonies comme entité sauvage, qu'il s'agirait de "dompter". C'est autour de cette ambiguïté, dans les rapports entre métropole et colonies, que les contributions nous proposent de réfléchir. Les femmes, souvent considérées comme les gardiennes des limites d'une société (biologiques, culturelles), occupent une position présentée comme à la fois périphérique et centrale.



Cependant, cette place est constamment retravaillée, modifiée, par les rapports quotidiens avec les colons, et les nouvelles images qui en découlent. Il ne s'agit évidemment pas d'un ouvrage sur les femmes dans les colonies françaises et néerlandaises, considérées comme catégorie circonscrites et isolées. La question de la femme n'a de sens que prise dans la totalité de la réalité sociale et historique ; l'étude porte ici sur l'élaboration

dynamique de la place de la femme européenne et indigène dans les colonies, à travers les représentations croisées des hommes et des femmes, métropolitains et colons. Les douze contributions se rallient autour des questions suivantes : comment les Européens, hommes et femmes dans les contextes coloniaux, concevaient-ils les différences entre les genres, et comment ces dernières étaient verbalisées dans leurs interactions avec les subordonnés indigènes ? Au-delà, les auteurs s'attachent à démontrer la manière dont ces comportements pouvaient informer la rhétorique politique en France et au Pays-Bas, ainsi que dans leurs colonies (Pedersen). Juxtaposer ces deux pays, permet au lecteur de prendre la mesure des particularités de certaines valeurs "nationales" et des changements subtils ou au contraire, dramatiques qu'elles ont subi, par le jeu de la confrontation aux réalités locales et historiques. Par ailleurs, au-delà de leurs différences, ces deux pays se retrouvent dans leur attitude face à "la question de la femme", dans la mesure où, l'un comme l'autre considèrent la place de la femme comme un critère d'évaluation pertinent du "développement" relatif de la culture indigène. L'article de Smith Kipp analyse les contresens d'un tel regard porté par les missionnaires néerlandais sur les femmes Karo de Sumatra.

◆ **LE SAOUT** Didier et **ROLLINDE** Marguerite (dir.), *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb. Perspective comparée*, Paris, Karthala / Institut Maghreb-Europe, 1999, 381 p.

Cet ouvrage collectif, fournit non seulement des clés d'explication des émeutes ayant frappé les pays du Maghreb, mais aussi d'utiles chronologies et les témoignages d'acteurs impliqués à des titres divers dans ces mouvements sociaux. De plus, la perspective comparative dans laquelle s'inscrit le livre renforce l'analyse des émeutes au Maghreb au regard d'événements du même ordre en Iran, en Grande Bretagne, en France et au Pays basque. Si les contributions des uns et des autres portent plutôt sur le Maghreb post-colonial, il convient de noter que deux textes analysent les mouvements sociaux au



Maroc et en Algérie pendant la période coloniale. Expressions d'une critique à l'encontre des représentants de l'ordre social, les émeutes tirent leur particularité de la soudaineté de l'émergence de la violence dans l'espace urbain. Comme le montrent, entre autres, les troubles de 1965 au Maroc, la révolte du pain de 1984 en Tunisie, et les événements d'octobre 1988 en Algérie, les émeutes sont marquées

par une symbolique qui imprègne la vie nationale maghrébine sur la longue durée. Les approches des uns et des autres présentent les émeutes comme une forme d'action collective aux mains de populations dominées dans les champs économique et social. Elles traduisent le plus souvent une difficulté, voire une impossibilité d'accès au système politique. L'émeute apparaît comme une forme d'action qui s'impose aux franges de la société mises à l'écart économiquement, socialement et politiquement. Les différentes contributions mettent l'accent sur la diversité des facteurs explicatifs des émeutes. Celles-ci peuvent être le résultat de la maturation des contradictions économiques et sociales qui traversent les sociétés ; la conséquence de l'exacerbation d'une crise politique ou encore le produit d'attentes déçues, de frustrations et d'un ressentiment croissant devant la perception des injustices, notamment chez une population jeune, souvent diplômée et sans perspectives d'avenir. Didier Le Saout pointe l'existence d'une "culture de l'émeute". Cependant contrairement à Bertrand Badie qui dans son ouvrage "Les deux Etats" en faisait une spécificité du monde arabo-musulman, il ne dissocie pas émeutes au Maghreb et en Europe. Au bout du compte un ouvrage indispensable pour comprendre le rapport des sociétés maghrébines au politique.

◆ **PANZAC** Daniel, *Les corsaires barbaresques. La fin d'une épopée 1800-1820*, Paris, CNRS Editions, 1999, 311 p.

L'auteur se propose de brosser un tableau équitable des corsaires barbaresques qui sont pour une large part à l'origine de la puissance des régences othomane d'Alger, de Tunis et de Tripoli. Il confronte à la réalité des sources historiques - tant européennes que maghrébines - des visions empreintes d'affect. En effet, traités en héros au Maghreb, ils étaient par contre considérés comme des pirates sans foi ni loi en Europe. De 1795 à 1815, les régences se manifestent en Méditerranée comme elles l'avaient rarement fait auparavant. Elles réactivent la guerre de course avec ardeur, mais cette



pratique est ensuite délaissée au profit du transport maritime à destination et au service de l'Europe. L'ouvrage révèle les efforts déployés par les régences dans cette entreprise, pour s'insérer, à partir de 1806, dans l'activité économique méditerranéenne. De 1805 à 1814, les navires du Maghreb jouent de leur neutralité. Ces flottes, qui utilisent des bâtiments construits en Europe et emploient

un personnel largement chrétien, principalement dans leur encadrement, se développent. Mais cette entreprise est brisée par la concurrence européenne et ses visées en Afrique du Nord. L'auteur montre comment l'effondrement de l'Empire napoléonien en 1814 et le retour en force des Européens en Méditerranée fait échouer cette tentative. En effet, les années 1815-1818 sont une période charnière pour le Maghreb auquel, pour la première fois depuis trois siècles, on interdit l'utilisation de la mer. Privés de leurs ressources maritimes, les dirigeants des régences cherchent à compenser cette baisse par l'exploitation de l'intérieur du territoire. Endettés, affaiblis, marginalisés, victimes de calamités naturelles, en proie à l'instabilité politique et aux troubles intérieurs, les États du Maghreb se révèlent incapables de résister à la pression occidentale et de s'adapter à ces nouvelles conditions. À la fin des années 1820, les régences sont dans une situation de dépendance grandissante tant économique que politique vis-à-vis de l'Europe. Outre un aspect purement statistique qui analyse la composition des flottes en navires et en hommes, le contenu et l'importance du butin, le volume des échanges, l'ouvrage présente aussi des portraits de négociants maghrébins et leurs affaires.

◆ **HIBOU Béatrice** (dir.), *La privatisation des Etats*, Paris, Karthala / CERI, 1999, 398 p.

À partir d'exemples pris en Europe de l'Est, en Asie, au Maghreb et en Afrique subsaharienne, cet ouvrage collectif se propose de renouveler l'analyse de la privatisation. Pour les auteurs, celle-ci ne se limite pas aux entreprises d'État et aux services publics, mais concerne également les fonctions régaliennes de l'Etat : la fiscalité, les douanes, la sécurité intérieure, et la Défense nationale. Par privatisation de l'Etat, ils entendent désigner "un processus de diffusion de l'usage d'intermédiaires privés pour un nombre croissant de fonctions antérieurement dévolues à l'Etat et par redéploiement de ce dernier". Elle est "le résultat de



stratégies multiples qui traduisent une absence de confiance dans les institutions étatiques et la primauté accordée à la loyauté sur les relations fonctionnelles". Pour appuyer la démonstration, des phénomènes très divers sont analysés. C'est là que se situe le point faible de l'ouvrage, L'accumulation d'exemples ne vaut pas toujours démonstration. Si l'on se limite au cas de l'Afrique subsaharienne

et à l'article de synthèse de Béatrice Hibou, on ne voit pas toujours le fil conducteur entre la privatisation des douanes au Mozambique et le fait que le Président Arap Moï et ses acolytes jouent de la violence privée et ethnique à des fins de contrôle économique et d'accaparement de richesses. Peut-on également mettre sur le même plan l'analyse du rôle des confréries maraboutiques au Sénégal en tant qu'intermédiaires privilégiés du pouvoir aussi bien pour le contrôle politique des populations que celui de leurs activités économiques, et le fait que se soit la compagnie pétrolière Elf qui assure la trésorerie de l'Etat congolais et paye ses dettes ? La différence n'apparaît pas toujours nettement entre appropriation privée de l'appareil d'Etat et délégation de fonctions jusqu'alors accomplies par celui-ci. Le premier phénomène ressortit à des modalités patrimoniales de gestion du pouvoir, l'Etat se confond alors avec la personne du gouvernant et dès lors le "public" demeure l'affaire de personnes privées. Aussi la création d'un fonds social géré directement par un gouvernant et alimenté par les contributions "volontaires" d'entreprises et de particuliers relève-t-il bien plus du caractère patrimonial de l'Etat que d'une privatisation de la fiscalité, dans le sens où une entreprise privée serait en charge de gérer le système de collecte des impôts.

◆ **BISSON Danielle, BISSON Jean, FONTAINE Jacques** : *La Libye. À la découverte d'un pays*. Tome I : Identité libyenne. 196 p. , *La Libye. À la rencontre d'un pays*. Tome II : Itinéraires. 357 p. , Paris, L'Harmattan, 1999.

Les auteurs ont réussi l'exercice difficile de rédiger un ouvrage sur la Libye, à la fois scientifique, savant et touristique destiné à des publics aussi bien profanes qu'avertis pour ne pas dire érudits. Le premier volume traite des fondements historiques, géographiques et de l'évolution socio-économique et politique de la Libye actuelle... Les auteurs remontent à l'aube de la préhistoire libyenne à travers les établissements humains depuis l'homme moustérien, puis à l'arrivée des ancêtres des Berbères (ou Protoméditerranéens). Puis sont présentés, tour à tour, les périodes de présence punique, grecque,



romaine et byzantine, puis celles de l'islamisation et de l'arabisation (la conquête arabe). Le règne des Qaramanlis (1711-1835) prépare la mise en place des fondements de l'Etat libyen contemporain. Leur chute, en raison du retour en force du règne direct de l'empire ottoman, fera de la Libye une pièce maîtresse dans le jeu international de rivalités et d'influences entre la France, l'Angle-

terre et plus tard l'Italie, par cités, confréries et groupes tribaux interposés, aussi bien sur le littoral que dans les profondeurs sahariennes. L'évolution politique et les mutations socio-spatiales de la Libye actuelle sont analysées : l'impact de la récupération des richesses nationales, l'urbanisation et la littoralisation extrême du peuplement (85 % de la population se regroupe sur 5,6 % du territoire), le phénomène immigratoire. L'option du transfert des eaux fossiles du désert vers les plaines et les villes du littoral succède à l'échec de l'option de l'agriculture désertique. Le volume 2 est destiné à la découverte et au voyage dans les trois principaux ensembles géographiques et culturels du pays : la Tripolitaine, le Sahara et la Cyrénaïque. S'imposent en premier lieu les sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO comme la perle du désert, Ghadamès, ou les majestueuses Sabratak, Lepcis Magna et Cyrène. Sans oublier l'intérêt d'ensembles intermédiaires comme le Jabal tripolitain (ou Jbel Nefoussa) ou encore le pays des Garamantes, le Fezzan, avec ses sites préhistoriques comme Akakus ou Messak et ses immensités désertiques parsemées d'oasis ou de lacs. À la lecture de ces deux ouvrages, et une fois le voyage accompli, l'on ne pourrait éviter de reprendre la prédiction d'Apollon par la bouche de la Pythie de Delphes: "Qui viendra trop tard en la Libye charmante. Je

■ REMM  
N°87-88, 1999

*Livres et lecture dans le monde ottoman*

Comme le souligne la présentation de ce numéro de la REMMM consacré à quelques facettes de l'histoire du livre dans l'Empire Ottoman, la recherche dans ce domaine reste très embryonnaire. Malgré la vogue et le développement de ce secteur dans l'histoire européenne (Febvre, Martin, Chartier, Darnton, Mac Kenzie...), il manque encore des chercheurs travaillant sur ce domaine dont on dit qu'il souffre d'abord et avant tout d'un manque de sources écrites pérennisées. Autant dire qu'il faut, comme toujours passer par des détours : les *waqfs*, par exemple, peuvent nous mettre sur la voie des premières approches du livre et de son histoire. Une approche matérielle d'abord, celle qui cernerait le support, sa fabrication, sa circulation, son rapport avec l'histoire technique et économique qui l'englobe. Une deuxième approche, socio-culturelle, devrait rejoindre la sociologie des milieux intellectuels, les dynamiques de diffusion des idées à travers l'écrit, la transformation des techniques et attitudes autour de l'écriture et de la lecture. Les articles de cette livraison sont centrés sur Istanbul, Salonique, Samokov (Bulgarie), la Syrie, le Liban, la Palestine. Le tropisme *stambouliote* est confirmé par ces études, ouvrant des perspectives de comparaison intéressantes pour l'ensemble de l'Empire Ottoman, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle mais surtout pour les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup>. Malgré l'absence d'études sur le Maghreb et l'Égypte (voir notamment les travaux récents de Gonzalez-Quijano), on peut tirer profit et réflexion des principales constatations de ce bilan. L'introduction de l'imprimerie et son développement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ont comme première conséquence notable la prolifération des journaux, média qui va susciter la formation de nouveaux lecteurs, plus nombreux et plus diversifiés que les catégories savantes qui se nourrissaient auparavant de manuscrits à la circulation limitée et de recueils de notes échangés dans les circuits érudits. L'augmentation des lecteurs potentiels s'explique (tout en les suscitant) par les progrès de l'enseignement et se complexifie avec la multiplication des langues d'usage dans l'Empire. Ce phénomène favorise la mise en place de nouveaux lieux de conservation et de lecture et la naissance de réseaux de distribution, introduisant ainsi au sein des différentes provinces de l'Empire de nouvelles manières de lire et d'échanger la connaissance et l'information scripturaires, qui vont transformer en profondeur la place du livre et de la lecture dans la culture et la société.

Maison de la Méditerranée  
5, avenue Pasteur-1300-Aix-en-Provence

■ GREMMO  
N°7, 1999

*Histoires de familles et mobilités*

Entre histoire et mémoire, ce cahier à vocation méthodologique et documentaire rassemble des travaux de chercheurs, de doctorants et de témoins invités à réfléchir sur le statut qu'ils accordent aux "histoires de familles", "alors même qu'il ne font pas de la parenté l'objet même de leurs recherches". J. Métral, dans l'entretien qui inaugure ce dossier, insiste sur la valeur heuristique du lignage : il est tout à la fois catégorie d'analyse mise en œuvre par les chercheurs et catégorie indigène à multiples usages dont la plasticité est un élément décisif du fonctionnement social. Considérer l'unité lignagère comme un dispositif d'agrégation mobilisé dans la production de liens conduit à s'écarter des définitions essentialistes que l'on peut en donner. J.-Cl. David, quant à lui, utilise les histoires de famille à Alep comme "analyseurs des liens entre citadinité et notabilité" à l'époque ottomane : les indications qu'elles donnent, en particulier, sur les chefs des groupes habitant les faubourgs orientaux de la ville, les hiérarchies tribales et l'aptitude à entretenir des relations extra muros, mettent au jour les mécanismes de leur marginalisation, par rapport aux critères de citadinité des grandes familles. D'autres enjeux et effets de la notabilité, qui sont au cœur de la construction d'histoires de familles, sont racontés par le chef d'une famille libanaise chi'ite ayant émigré en Afrique : en relatant les ressources de son groupe parental (accumulations économiques et investissements éducatifs) et sa configuration actuelle, il organise son "récit de fondation" selon le même schéma que les anciennes chroniques familiales (*tarik al-ailat*), cherchant à faire rentrer sa famille dans la catégorie de celles qui ont une histoire et un nom (M.-Cl. Souaid). La deuxième partie propose une réflexion sur "l'intégration", à partir de travaux qui mettent en relation les trajectoires socio-spatiales de migrants turcs et algériens en France avec des logiques familiales se déployant entre pays d'origine et le pays d'installation (C. Autant, V. Manry, A. Benbouzid). Il est enfin présenté, comme document, le récit, par l'un de ses descendants, de l'itinéraire d'une famille *Shawam*, émigrée de Palestine au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et dont certains membres concurent jusqu'en 1950 la vie cosmopolite d'Alexandrie.

GREMMO  
UMR 5647-Université Lumière Lyon 2-  
CNRS-Maison de l'Orient Méditerranéen  
Jean Pouilloux, 7, rue Raulin, F-69  
007 Lyon

■ ACTES DE LA RECHERCHE  
EN SCIENCES SOCIALES

N°129. Septembre 1999

*Délits d'immigration*

Bien que l'espace des immigrés soit bien situé dans l'espace social, le discours dominant sur l'immigration occulte plusieurs dimensions fondamentales de ce phénomène. En effet, la façon, dont est gérée l'immigration par les Etats permet de saisir celle-ci comme la limite de ce qu'est l'Etat national, soit un système fondamentalement discriminatoire entre les "nationaux" et les "autres". La présence de non-nationaux au sein d'une nation perturbe l'ordre national et porte atteinte à son intégrité et même à sa perfection mythique (A. Sayyad : *immigration et pensées d'Etat*.) Le durcissement des conditions d'entrée et de séjour des étrangers, comme celui des pratiques policières et judiciaires à l'encontre même des immigrés "en règle" aboutissent à d'autres types de discrimination : légaux- illégaux, nationaux- non nationaux. Sans parler des confusions des termes entre "immigré", "étranger", "Français de naissance", "Français par acquisition" (A. Spire : *de l'étranger à l'immigré*.) La tendance globale à la criminalisation systématique de l'immigration en Europe (S. Palidda : *la criminalisation des migrants*) est le résultat de la transformation des représentations dominantes du phénomène migratoire dans les sociétés occidentales durant les deux dernières décennies. Les discours politique et médiatique créent un amalgame croissant entre immigration, illégalité et criminalité (L. Wacquant : *des "ennemis commodes"*.) La gestion pénale de l'irrégularité et de la pauvreté pousse les immigrés "clandestins" à adopter des stratégies de séjour destinées à éviter l'expulsion et acquérir le statut de résidents légaux (G. Engbersen : *Sans-papiers, les stratégies de séjour des immigrés clandestins*.) L'auto-organisation en réseau et l'appui à des formes d'entreprénariat transnational peut-être interprété dans ce cas comme un mode de contournement des interdits auxquels sont confrontés les immigrés et une manière d'échapper à la flexibilité et à la précarité générée par la mondialisation. A. Portes (*La mondialisation par le bas : l'émergence des communautés transnationales*) élabore le concept de "communauté transnationale" comme forme originale et potentiellement puissante d'adaptation par le bas à la mondialisation du capital.

Editions du Seuil  
27, rue Jacob. 75006 Paris

## LES PROGRAMMES DE RECHERCHE DE L'ATELIER VILLES MAROCAINES



Centre Jacques Berque pour les Études  
en Sciences Humaines et Sociale (ex-CESHS)

1, rue Annaba - Rabat - Maroc  
Tél. 212 7-76 96 40 / 76 96 41  
Fax. 212-7-76 89 39  
ceshsavm@maghrebnet.net.ma  
www.ambafrance-ma.org/ceshs/avm.html

### ENJEUX ET ACTEURS DE LA GESTION URBAINE AU MAROC

Ce programme de recherche se propose d'étudier les mouvements récents de déconcentration étatique au Maroc, de dispersion et de multiplication des acteurs locaux et foyers de dissidence en milieu urbain. Deux objectifs orientent cette recherche :

- l'identification des acteurs qui gèrent un territoire, (le processus décisionnel, l'intégration des habitants à la gestion) ;
- la délimitation du champ de la gestion urbaine, (l'organisation de l'espace, les questions d'équipement urbain).

Conduite par Abdelghani Abouhane, enseignant-chercheur à l'INAU et chercheur associé au CESHS, en partenariat avec l'INAU (Rabat) et URBAMA (Tours), l'équipe de chercheurs de ce programme est composée, entre autres, de Amina Albouaichi, Béatrice Allain- El Mansouri, Mohamed Guitoni, Naima Lahbil Tagemouati, Françoise Navez-Bouchanine et Mounir Zouiten.

Un ouvrage rassemblant les contributions à ce programme doit être publié au printemps 2000, en coédition avec l'INAU

### LES PATRIMOINES DANS LA VILLE

La notion de patrimoine a acquis de nos jours une place prépondérante et s'est imposée avec toute l'ambiguïté du rapport au passé et, particulièrement dans les villes du monde arabe, de la confrontation à la modernité.

Comment, et par l'intermédiaire de quels acteurs s'opèrent l'identification et la prise en charge du patrimoine dans un territoire donné ?

De quelle façon se met en place le discours sur le patrimoine dans une perspective globale de "réforme de la société" ?

- Trois axes de recherche ont articulé ce programme :
- Genèse et évolution du fait patrimonial;
  - Les savoirs urbanistiques et les logiques d'action ;
  - Acteurs et politiques du patrimoine.

Au CESHS, le programme de recherche "Les patrimoine dans la ville" a été initié et coordonné par Raffaele Cattedra, enseignant à l'IUO (Naples), jusqu'à la fin de son séjour d'études au Maroc, fin 1997.

Le CESHS (alors IRMC-Rabat), a organisé avec URBAMA (Tours) et l' INAU (Rabat), le colloque "Les patrimoines dans la ville : de la construction de savoirs aux politiques de sauvegarde au Maroc et dans le Monde Arabe", les 18, 19, 20 décembre 1997, à Rabat. Une coédition CESHS / URBAMA des actes de ce colloque doit paraître courant 2000.

### LA VILLE COMME OBJET DE REPRÉSENTATIONS

La démarche de ce réseau de jeunes chercheurs, fondée en grande partie sur des travaux de terrain, veut faire des représentations un outil de compréhension de l'urbain, tant dans sa dimension matérielle que sociale, autorisant une lecture renouvelée de la ville contemporaine, de ses mutations et une ré-interprétation des logiques de ses acteurs.

Par une confrontation des disciplines ainsi qu'une approche transversale et comparative, ce réseau cherche à dépasser les objets de recherche particuliers à chacun de ses membres pour formuler une réflexion plus générale autour de ce thème.

Constitué à partir du printemps 1998 à l'initiative de Pascal Garret, le réseau *La ville comme objet de représentations* rassemble aujourd'hui une trentaine de jeunes chercheurs provenant de filières de formation très variées (EHESS-Paris, IEP d'Aix-en-Provence, IFU-Paris, IUO-Naples, Universités de Paris I, de Paris III, de Paris X-Nanterre, de Montpellier III, de Toulouse-Le Mirail et URBAMA-Tours) et de différentes disciplines (anthropologie, géographie, histoire, politologie, sociologie et études urbaines).

Le réseau *La ville comme objet de représentations* a organisé un atelier et une journée d'étude lors des deux précédents congrès de l'AFEMAM, à Lyon en juillet 1998 et à Tours en juillet 1999. Un ouvrage collectif, en cours d'élaboration, doit paraître durant l'hiver 2000/2001.

### PATRIMOINES EN SITUATION

Ce programme entend prolonger et compléter celui sur "Les patrimoines dans la ville", en se focalisant sur la question des procès de patrimonialisation, partant de l'hypothèse que rien n'est a priori patrimoine et que les patrimoines, qu'ils soient matériels ou symboliques, sont des construits sociaux.

Trois axes guident l'étude de ce processus :

- identifier les acteurs, étudier les raisons de leur mobilisation, les ressources qu'ils mettent en œuvre et les effets réels de leurs actions ;
- étudier les modalités de réception, d'acceptation ou de rejet, par tous les acteurs en présence, de la "qualité" de patrimoine conférée à l'objet. En effet, pour qu'un objet fasse réellement partie du patrimoine, la validité de sa désignation comme tel implique une certaine reconnaissance de la part des groupes sociaux concernés;
- s'interroger sur l'échec de certains procès de patrimonialisation et sur la non-patrimonialisation d'autres objets.

Les personnes désirant participer à ce programme peuvent contacter Pascal Garret <ceshsavm@maghrebnet.net.ma>.

### DES DISCOURS SUR LES CITÉS D'HABITAT SOCIAL UNE COMPARAISON MAGHREB-FRANCE

L'objet de ce programme est d'analyser les discours sur un "modèle urbain" particulier, les cités d'habitat social. Une première question a trait aux modalités d'appropriation, d'interprétation, de reformulation, voire de rejet, des citadins quant aux discours de l'Etat et des acteurs qui "font la ville", véhiculés par différents intermédiaires, notamment les médias. Il s'agit ensuite d'identifier les pratiques des citadins, (pratiques de réajustement, d'adaptation, de négociation), qui découlent de la distorsion entre les discours et la réalité des conditions de vie dans ces cités. L'étude de ces pratiques, qui peuvent manifester la volonté des habitants de réduire cette distorsion, permet de saisir un aspect des relations citadins-Etat.

Ce programme interdisciplinaire rassemble, dans une perspective comparative, des doctorants et des jeunes chercheurs maghrébins et français, de différentes disciplines, qui ont pour terrain d'étude les cités d'habitat social en France ou au Maghreb, et des problématiques pouvant rejoindre celle qui est ici proposée.

Sa mise en place est assurée par Bénédicte Florin, boursière Lavoisier, et chercheuse associée au CESHS et à URBAMA.

Plusieurs séminaires seront organisés à Rabat et en France pour l'année 2000-2001 et réuniront les participants disponibles sur place, ainsi que plusieurs "chercheurs invités". Les interventions de chacun seront diffusées à l'ensemble des membres du réseau. Un colloque final rassemblera l'ensemble des participants de ce programme, doctorants et chercheurs qui ont pour objet d'étude les villes des pays du Maghreb mais aussi chercheurs travaillant sur les cités françaises. Ce colloque donnera lieu à une publication.

Les textes d'intention de participation à ce programme peuvent être envoyés à Bénédicte Florin  
< bfp@maghrebnet.net.ma >.

## ARCHITECTURE, VILLE ET PAYSAGE

La récente diversité des enseignements dispensés dans les domaines relevant de l'aménagement spatial (architecture et décoration intérieure, urbanisme, aménagement urbain, paysage et jardin...) incitait à faire un état des lieux en Tunisie. Avec une première formation sortie en 1973 et un nombre croissant de diplômés, l'ex-Institut Technologique d'Art, d'Architecture et d'Urbanisme de Tunis devenu en 1995 Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme assure l'ensemble de la formation de base des métiers de l'architecture et de ses domaines d'activité : maîtrises d'œuvre et d'ouvrage des habitats et équipements, conception architecturale et planification urbaine... Depuis 1993, afin d'englober au mieux les multiples applications du savoir architectural et de former au mieux des professionnels, nombres de formations postgrade ont été mis en place. D'une part, elles démontrent le souhait de sortir du cloisonnement étanche dans lequel ces formations s'étaient cantonnées auparavant, en acceptant des étudiants originaires de disciplines parallèles (économie, droit, géographie ou sociologie...). Elles soulignent d'autre part, avec la création du doctorat en architecture, la détermination à former des enseignants-chercheurs de haut niveau.

Pour se renseigner sur le contenu des enseignements doctoraux et des conditions particulières d'équivalence :

**Architecture** : DEA et Doctorat dispensé depuis 1997 à l'ENAU, 16 rue Mikhaïl Noaïma-1005 Tunis. Tél : (+216-1) 891 333 - Fax : (+216-1) 571 861.

**Urbanisme** : DEA « Urbanisme et sciences de la ville » et DESS « Urbanisme, Aménagement et planification » dispensés à l'ENAU ; DESS « Droit de l'environnement et de l'urbanisme » dispensé à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis (FDSPT, Campus Universitaire, 1060 Tunis. Tél : (+216-1) 871 323 - Fax : (+216-1) 872 139.

**Paysage** : DEA « Protection des plantes et Environnement » dispensé à l'Ecole Supérieure d'Horticulture et d'Elevage (Chott Mériem. Tél : (+216-3) 248 134 - Fax : (+216-3) 248 257.

**Sciences et techniques des arts** : DEA « Arts et métiers » dispensé à l'Institut supérieur des Beaux Arts de Tunis (route de l'Armée Nationale, Tél : (+216-1) 564 928 - Fax : (+216-1) 568 291.

**Patrimoine** : DESS « Architecte du Patrimoine » : cours postgrade de l'Institut National du Patrimoine (Dar Hussein, 4 place du Château - 1005 Tunis Bab Bnet. Tél : (+216-1) 561 622 - Fax : (+216-1) 562 452 en collaboration avec l'ENAU et l'Ecole de Chaillot (Palais de Chaillot, 1 place du Trocadéro - 75113 Paris. Tél : (+33) 1 47 04 39 88 - Fax : (+33) 1 47 55 17 16 et en relation avec la Faculté de Sciences Humaines et Sociales de Tunis et la Faculté des Lettres de la Manouba.

En France, une récente publication des Chroniques de l'AFAA propose un inventaire de l'ensemble des possibilités de formation (cursus, DEA, Doctorat), telles qu'elles ont été organisées après la réforme engagée en 1996. Les contenus de l'enseignement et leurs structures sont indiqués, ainsi que les adresses des différentes écoles, organismes et associations, passerelles institutionnelles avec les universités concernées et lieux de formation continue.

**Les Chroniques de l'AFAA** : *Architecture, la ville et le paysage* série Formation et Recherche n° 26, par Benoît Chalandard (diffusion : La Documentation française, 29-31 quai Voltaire - 75344 Paris Cedex 07).

## DERNIÈRES THÈSES ET MÉMOIRES EN ARCHITECTURE ET URBANISME REÇUS À L'IRMC

- AISSAOUI Salem, *La maîtrise foncière, condition de la planification urbaine* ; Tunis, DESS ENAU, 1999.
- B'CHIR ELOUANI Emna, *Epaisseur et langage en architecture* ; Tunis, DEA ENAU, 1998.
- BEN DRIDI HAJRI Leïla : *Essai d'analyse topo-morphologique. La gannariyya comme lieu* ; Tunis DEA ENAU, 1998.
- BOUNOUH Abdellah, *Planification spatiale et logiques des acteurs dans le Grand Tunis* ; Tunis, DEA ENAU, 1998.
- DHAHER Najem, *Pratiques étudiantes et vécu de l'espace universitaire* ; Tunis, DEA ENAU, 1998.
- EL GHARBI Rym, *La zone Sud-Ouest du Grand Tunis* ; Tunis, DESS ENAU, 1999.
- ISMAIL Dorra, *L'événement un élément culturel processus* ; Tunis, DEA ENAU, 1999.
- IVARS Anne, *Les enjeux de l'assainissement dans un quartier de Tunis* ; Tours, DEA, 1999.
- KARABORNI Slim, *Le S.D.A. du Grand Tunis : quelles perspectives pour l'Agence Foncière d'Habitation ?* ; Tunis, DESS ENAU, 1999.
- MATHLOUTHI Chokri, *Fonctions urbaines et mondialisation de l'économie : le cas de Nabeul* ; Tunis, DEA ENAU, 1998.
- MCGUINNESS Justin, *Representations of Deprivation, Authority and the City : A discourse Analysis Approach to an Aspect of Housing Policy in Tunisia* ; PhD U. Newcastle Upon Tyne, 1998.
- OUJI Ghazella, *Les Berges du lac nord de Tunis: ville nouvelle ou quartiers de ville ?* ; Tunis, DEA ENAU, 1999.
- REKIK Fatma, *Extension du PAU de Bir M'Cherga* ; Tunis, DESS ENAU, 1999.
- ROUSSEAU Vanessa, *Analogies et disparités du fait urbain au Maghreb* ; Marseille, Doctorat en géographie et aménagement, Aix Marseille 1 - 2000.
- SOUAMI Taoufic, *L'institutionnel face à l'espace autoproduit : histoire d'une possible co-production de la ville* ; Paris, Doctorat en Urbanisme et Aménagement IFU, 1999.
- SOUSSI Olfa, *Espace vert, plan paysager et réglementation* ; Tunis, DESS ENAU, 1999.

### SOUTENANCE DE THÈSE EN HISTOIRE

- MEJRI Lazhar, *Relation entre le local et le central à travers l'étude du cas des tribus Mejer et Fréchiche (1676-1881)*, le 17 mai 2000 à l'Université de Tunis I, soutenance en langue arabe.

### APPEL À DON

Nombre de thèses et travaux de mémoires ne sont jamais publiés et par là ne connaissent pas l'écho qu'ils devraient avoir. Ils représentent cependant chacun à leur échelle autant de jalons de la pensée scientifique et de son évolution. Afin d'enrichir son fonds de travaux universitaires sur les recherches urbaines dans le monde arabe en général et le Maghreb en particulier, l'IRMC lance un appel au don de tels documents, mêmes anciens et quelqu'en soit le support. Ces documents seront traités conformément aux conventions générales relatives aux thèses : consultation en bibliothèque uniquement et photocopie partielle soumise à autorisation de l'auteur.

## ACTIVITÉS DE L'IRMC-TUNIS

- 5 avril **La ville de droit - espace public facteur de démocratie**  
● Conférence de Michel CANTAL-DUPART, professeur au Centre National des Arts et Métiers (CNAM-Paris).  
Dans le cadre du Cycle URBASCOPIE-ENAU organisée en collaboration avec l'IRMC avec le soutien de l'IFC.
- 11 avril **La segmentarité au Maghreb : approches critique et analytique d'une théorie anthropologique des sociétés arabo-berbères**  
● Réunion de recherche avec Alain MAHÉ maître de conférence à l'EHESS de Paris, Centre d'Histoire Sociale de l'Islam Méditerranéen (CHSIM).
- **SÉMINAIRE DE L'IRMC**  
14-15 avril **La question du pluralisme juridique**  
Coordination : Jean-Philippe BRAS  
Baber JOHANSEN, directeur d'études à l'EHESS, Centre d'Etudes des Normes Juridiques (CENJ-Paris) : *Les sources des normes dans la jurisprudence constitutionnelle arabe contemporaine : le cas de l'Egypte.*  
Alain MAHÉ, maître de conférence à l'EHESS, Centre d'Histoire Sociale de l'Islam Méditerranéen (CHSIM-Paris) : *Pluralisme juridique ou pluralisme normatif ? À propos de l'anthropologie juridique au Maghreb*
- 25 avril Tunis - ENAU **L'analyse de la violence à partir de l'expérience contemporaine de la violence urbaine**  
● Conférence de Michel WIEVIORKA, directeur d'Etudes à l'EHESS et directeur du CADIS, organisée par l'Ecole Nationale d'Art et d'Urbanisme (ENAU), en collaboration avec l'IRMC, avec le soutien de l'IFC.  
Au siège de l'ENAU, 16, rue Mikhaïl Noueïma, El Omrane, Tunis.
- 29 avril Enquête historique sur : **Les usages et les métissages linguistiques au Maghreb**  
Réunion EHESS/IRMC.  
● Présentation des ouvrages de Serge GRUZINSKI, *La pensée métisse*, et d'Abdallah BOUNFOUR, *Le nœud de la langue. Langue, littérature et société au Maghreb*, en présence de l'auteur.
- **RENCONTRE JEUNES CHERCHEURS IRMC/MOST-UNESCO**  
4-6 mai Hammamet **Mondialisation et sociétés rurales dans les pays méditerranéens : recherche comparée avec les pays de la rive nord de la Méditerranée**  
● Rencontre animée par :  
Abdallah CHERIF, Département de Géographie, Faculté des Lettres de la Manouba - Université de Tunis I.  
Felisa CEÑA, Université de Cordoba, Département d'économie et sociologie agraire.  
Najib AKESBI, Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat.  
Marcel MAZOYER, Institut National d'Agronomie - Paris Grignon, Chaire d'Agriculture Comparée et de Développement Agricole.
- **SÉMINAIRE FINAL IRMC/MOST-UNESCO**  
8-10 mai Hammamet **Sociétés rurales et mondialisation en Méditerranée. Etat, société civile et stratégies des acteurs.**  
● Séminaire final du programme MOST/IRMC  
*Mondialisation, ajustement et transformations des sociétés rurales dans les pays arabes méditerranéens : recherche comparée avec les pays de la rive nord de la Méditerranée.*  
Coordination : Mohamed ELLOUMI.
- **SÉMINAIRE DE L'IRMC**  
19 mai **Identités nationales en mouvement**  
Coordination : Eric GOBE  
**1<sup>ère</sup> séance**  
Anne-Marie THIESSE, ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure, directeur de recherche au CNRS : *La formation des identités nationales en Europe.*

# ACTIVITÉS DE L'IRMC ET DU CESH S

- 19 mai **2<sup>ème</sup> séance**  
Abdelhafidh HAMDICHÉRIF, enseignant-chercheur à l'Université de Constantine, Institut de Sciences Sociales : *Identité et politique en Algérie.*
- 20 mai **3<sup>ème</sup> séance**  
Enzo PACE, professeur de sociologie des religions à la Faculté de Sciences Politiques de l'Université de Padoue : *Le pacte brisé : la nation italienne en crise.*
- 23-27 mai Hammamet **Patrimoine culturel et co-développement durable en Méditerranée occidentale**  
● Séminaire international organisé par l'Institut National du Patrimoine (INP), le Programme de Recherche et de Liaison Universitaires pour le Développement (PRELUDE), l'Institut Catalan de la Méditerranée et avec le soutien de l'IRMC
- 24 mai ● Réunion de recherche avec l'historienne Colette ESTABLET, professeur des Universités, chercheur à l'IEMAM -Aix-en-Provence.
- 6 juin **La ville arabe traditionnelle et le problème de sa conservation**  
● Conférence de l'historien André RAYMOND.
- 8 juin **Tunis sous les Mouradites (XVII<sup>ème</sup> siècle)**  
● Conférence de André RAYMOND.
- **SÉMINAIRE DE L'IRMC**  
9 juin **Anciens et nouveaux acteurs : les entrepreneurs**  
Coordination : Eric GOBE  
Intervenants : Myriam CATUSSE, docteur en science politique.  
Eric GOBE, chercheur à l'IRMC, docteur en science politique.  
Ahmed KHOUAJA, maître assistant en sociologie à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales Université de Tunis I.  
Melani CAMMETT, doctorante en science politique, Université de Californie, Berkeley.
- 20 juin ● Réunion de recherche  
Présentation des travaux de Farid ABACHI, architecte boursier de l'IRMC, doctorant à l'EHESS. Paris.

## ACTIVITÉS DU CESH S-RABAT

### SÉMINAIRES DU CESH S-RABAT

- 18 mai 2000 **Villes et Sciences Sociales**  
INAU-Rabat co-organisé par l'INAU, l'ENA et l'Atelier Villes Marocaines du CESH S.  
● Conférence de M. Franck MERMIER, ancien Directeur du Centre Français d'Études Yéménites, Sanaa, sur le thème : *Sanaa : anthropologie de l'expansion urbaine.*
- 19 mai 2000, **Sociétés en réforme**  
École nationale d'architecture - Rabat ● Conférence de M. Jean-Baptiste MINNAERT, Chercheur à URBAMA et Maître de conférences en histoire de l'art à l'Université François-Rabelais, Tours, sur le thème : *Reconnaître la ville ordinaire : de l'analyse historique au règlement d'urbanisme. Le cas du faubourg Saint-Antoine à Paris .*
- 24 mai 2000, **Généralisations, nationalismes et cultures au Maghreb**  
CESHS - Rabat ● Conférence de M. Mohammed ENNAJI, professeur des Universités, sur le thème : *Islam et liberté .*
- 8 juin 2000 **Villes et Sciences Sociales**  
INAU-Rabat co-organisé par l'INAU, l'ENA et l'Atelier Villes Marocaines du CESH S.  
● Conférence de M. Christian TOPALOV, Directeur d'Études à l'EHESS et Directeur de Recherche au CNRS/CSU, Paris, sur le thème : *Des logements ouvriers modèles à la cité-jardin : aux origines de l'urbanisme de plan (1890-1930).*

par Michael Schulz de l'Université de Göteborg (Suède).

Organisée par le Centre de Recherches et d'Etudes sur le Moyen-Orient Contemporain (CERMOC-Amman) et le Center for Strategic Studies (université de Jordanie)

Contact : Jean-Pierre Cassarino  
Tél : +962 6 46 11 171  
Fax : +962 6 46 11 170  
<cermoc@nets.com.jo>

■ **22 mai 2000 Tunis**  
*Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*

Conférence de Roger Establet organisée par l'Institut Français de Coopération (IFC-Tunis) en collaboration avec l'IRMC. Salle de conférences Médiathèque Charles-de-Gaulle 22, av de Paris, Tunis.

■ **25-26 mai 2000, Paris**  
*Figures intellectuelles dans le monde musulman d'hier et d'aujourd'hui*

Journées d'étude organisées par l'Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman 96 bd Raspail, 75006 Paris  
Contact : Houari Touati  
Tél : 01 53 63 02 40

■ **29-30 mai 2000 Paris**  
*La guerre entre le local et le global : sociétés, Etats, systèmes*

Colloque organisé par le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (CERI)  
Contact : Anne Dubaquié  
<anne.dubaquie@ceri.sciences-po.fr>

**CERI**  
4, rue Chevreuse  
75006 Paris  
Tél : 1 44 10 84 84  
Fax : 1 44 10 84 50

■ **29-30 mai 2000, Paris**  
*Mémoires d'empires*

Colloque-atelier organisé par le Centre d'histoire sociale de l'Islam méditerranéen, sous la responsabilité de Jocelyne Dakhlia, EHESS, Mercedes GARCIA-ARENAL, CSIC - Madrid et Madawi al Rasheed, King's College - Londres

54, bd Raspail, 75006 Paris  
contact : Jocelyne Dakhlia  
Tél : (01) 53 63 02 40 ou Pascale Alzial  
Tél : (01) 53 63 02 44

■ **31 mai 2000 Tours**  
*Séminaire de recherche URBAMA*

Avec : Isaac Joseph "Espace public et lien civil" Henri Raymond  
Espace public : nécessité de l'interaction ?" et André Raymond, discutant.  
Tél : 02 47 36 84 69  
<URBAMA@droit.univ-tours.fr>

■ **23-24 juin 2000 Beyrouth**  
*Organisation des pouvoirs locaux dans le monde arabe et méditerranéen :*

*ressources et pratiques des acteurs*  
Colloque organisé par le Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen Orient Contemporain (CERMOC), dans le cadre de son programme "Municipalités et pouvoirs locaux au Liban".  
Contact : Agnès Favier et Elizabeth Picard  
CERMOC - Beyrouth  
Ambassade de France au Liban  
c/o Valise Diplomatique  
128, rue de l'Université  
75351 Paris 07 SP  
<cermoc.administration@ib.refer.org>

■ **29-30 juin 2000 Ifrane (Maroc)**  
*Esclavage : liberté, identité et intégration dans le monde musulman, évolution et perspectives.*

Colloque international, Organisé par la Fondation Alizés, et l'Université al-Akhawayn.  
Contact : Mohammed Ennaji  
BP. 2013  
Rabat Riyad 10104  
MAROC  
<alizés@fusion.net.ma>  
Fax : 212 7 60 22 60  
Tél : 00 212 1 39 58 07

■ **2-3 juillet 2000 Amman**  
*Les Transitions dans la Jordanie contemporaine (1989-2000)*

Journées d'études organisées au sein du Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen-Orient Contempo-

rain (CERMOC-Amman), sous la coordination de George Joffé (London School of Economics, Londres).  
Contact : Jean-Pierre Cassarino  
Tél : +962 6 46 11 171  
Fax : +962 6 46 11 170  
<cermoc@nets.com.jo>

■ **6-8 juillet 2000 Bordeaux**  
*AFEMAM 2000*

*XIV<sup>e</sup> Congrès Recherches et Etudes sur les mondes musulmans : un tournant ? Bilans, Chantiers, Combats*  
Congrès international de l'Association Française pour l'Etude du Monde Arabe et Musulman, organisé en collaboration avec l'IEP de Bordeaux et le Centre d'Etude d'Afrique Noire  
Contact : Nicole Gallet  
Secrétariat de l'AFEMAM c/o URBAMA, Université de Tours  
BP. 7521 - 37075 Cedex 2  
Tél : 02 47 36 84 61  
Fax : 02 47 36 84 71  
<gallet@droit.univ-tours.fr>

■ **27 août - 2 septembre 2000**  
**Montréal**

**36<sup>e</sup> Congrès international des études asiatiques et nord-africaines**  
Contact : Secrétariat d'ICANAS 2000  
Bureau des congrès Université de Montréal  
Case Postale 6128 succursale Centre-ville Montréal (Québec)  
H3C 3J Canada  
Tél : 1 (514) 343-6492  
Fax : 1 (514) 343-6544  
<congres@bcoc.umontreal.ca>  
<http://www.bcoc.umontreal.ca>

■ **5-6 octobre 2000 Rabat**  
*Economies émergentes et politiques de promotion de la PME, expériences comparées.*

Rencontre internationale organisée en collaboration par l'Université Mohamed V Rabat-Agdal et l'Université de Marne la Vallée.  
Contact : Driss Guerraoui  
Tél / Fax : 7 71 25 00  
<dguerraoui@hotmail.com>

■ **29-30 octobre 2000 Biskra**  
*Sociologie des sociétés sahariennes*

Colloque international organisé par le Département des sciences sociales de

l'Université Med Khider de Biskra, en collaboration avec le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC)  
secrétariat du colloque :  
Département des sciences sociales  
Université Med Khider  
BP. 145 Biskra - Algérie  
Fax : 00 213 4 74 07 30  
Tél : 00 213 4 74 44 13  
<khider@hotmail.com >

## APPELS À CONTRIBUTION

■ **26-29 octobre 2000 Jordanie**  
*Seventh annual Conference of the Economic Research Forum for the Arab Countries, Iran and Turkey (ERF)*

Les propositions de participations doivent être retournées avant le 15 avril 2000.  
Contact : Dr. Hana' Al-Sagban  
Grants & Conference Officer  
ERF, 7 Boulos Hanna Street Dokki, Cairo - Egypt  
Fax : (+202) 361 6042  
<erf@idsc.gov.eg>

■ **22-24 novembre 2000 Mas du Calme à Grasse**  
*Les enjeux de la nouvelle métropolisation dans le Monde Arabe et Méditerranéen*

Colloque international organisé par l'Université de Nice Sophia Antipolis et le Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (CMMC)  
Organisation : CMMC  
Campus Carlone. BP. 209  
06.204 Nice Cedex 3  
Tél : (4) 93 37 54 50  
Fax : (4) 93 37 53 48  
<escallie@unice.fr >  
<http://www.unice.fr/cmmc/>

■ **26-29 novembre 2000 Sfax**  
*Maghreb trait d'union entre deux mondes : La Méditerranée et le Sahara*

Colloque international organisé par le département d'histoire de la faculté des lettres de Sfax.  
Contact : M. Tahar MANSOURI  
Département d'Histoire  
Faculté des Lettres de Sfax  
Route de l'Aéroport / Sfax  
Tél / Fax : (216) 2 282 780

# S o m m a i r e

RECHERCHES EN COURS :	3
LES MOTS DE LA VILLE	
Jean-Charles DEPAULE et Isabelle GRANGAUD	
RECHERCHES EN COURS :	11
LES JUIFS DANS LA NATION TUNISIENNE (1945-1961)	
Olfa BEN ACHOUR	
VIENT DE PARAÎTRE	17
REVUES	21
ESPACES DE RECHERCHES	22
ÉTUDES DOCTORALES	23
ACTIVITÉS DE L'IRMC ET DU CESHS	24
CALENDRIER SCIENTIFIQUE	26

*Correspondances* donne la parole à des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et leur offre la possibilité d'informer la communauté scientifique de leurs travaux ou de leurs recherches en cours. Ces publications se font dans le cadre de différentes rubriques :

- *Positions de recherche*, qui tend à restituer la teneur et l'actualité du débat scientifique sur un thème donné, à travers l'analyse critique d'un ouvrage, le compte-rendu de l'état d'un projet de recherche, une communication scientifique.
- *Recherches en cours*, qui accueille les présentations par leurs auteurs de travaux intermédiaires dans un projet de recherche : mémoire (DEA ou maîtrise) ; thèse en cours ; travaux collectifs, type séminaire.
- *Thèses*, qui rend compte des travaux de thèse récemment achevés.

Ces textes doivent relever du champ des sciences sociales et humaines et concerner le Maghreb et le Monde arabo-musulman, soit par le champ de l'étude soit par les questions épistémologiques et méthodologiques qu'ils traitent. *Correspondances* privilégie notamment les contributions qui mettent l'accent sur la recherche de terrain. Les manuscrits doivent comporter 33 000 signes pour respecter les contraintes éditoriales du bulletin et être transmis sur support informatique.

## المحتويات

تعطي نشرية "مراسلات" الفرصة للمدرسين والباحثين وطلبة الدكتوراه للتعبير عن افكارهم والتعريف بأعمالهم وبيحوثهم. تصنف محتويات "مراسلات" الى ثلاثة ابواب : مواقف بحث و بحوث بصدد الانجاز و اطروحات . يهدف باب "مواقف بحث" الى ابراز اهمية وحدانية النقاشات العلمية حول محور معين من خلال التحليل النقدي للمؤلف او تقرير حول بحث في طور الانجاز او مداخلة علمية. اما في باب "بحوث بصدد الانجاز" يقدم الباحثون بأنفسهم النتائج الاولية لمشاريع بحث هم بصدد انجازها في نطاق شهادة التعمق في البحث او شهادة الدكتوراه او اعمال البحث الجماعية. وفي باب الاطروحات تعرض الاطروحات التي وقعت مناقشتها حديثا. يجب ان تركّز النصوص المقترحة اهتمامها بميداني العلوم الانسانية والاجتماعية لبلدان المغرب والعالم العربي الاسلامي وذلك على مستوى حقول الدراسة والتساؤلات الابدستمولوجية والمنهجيات المتبعة. توجه "مراسلات" إعتمادها الاول الى الدراسات الميدانية. حتى يتسنى "مراسلات" احترام الشروط التطبيقية للنشر واخضاع النصوص التي تتلقاها اقواعد الارسال المعلوماتي يجب ان لا تتجاوز المقترحات 33 000 رمزا.

3	بحوث بصدد الإنجاز : اليهود ضمن الأمة التونسية ألفه بن عاشور
11	بحوث بصدد الإنجاز : كلمات المدينة جان شارل ديبول و ايزابيل جرانجو
17	آخر ما صدر
21	المجلات
22	فضاءات البحث
23	دراسات مرحلة الدكتوراه
24	الرز نامة العلمية
26	أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة